

Septembre 2007

Le patrimoine bâti des villages de la Champagne viticole

Principales typologies et enjeux



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE

Le patrimoine bâti des villages de la Champagne viticole

Principales typologies et enjeux

Association des Paysages du Champagne Unesco (APCU)

5, rue Henri-Martin – 51204 Épernay

Tél. : 03 26 51 19 30 – www.paysagesduchampagne.fr

Rapport réalisé par : Philippe MONTILLET, Karine TOURRET

Crédits photos : C. Baudez / IAU îdF, L. Nolorgues / IAU îdF, K. Tourret / IAU îdF,
P.-M. Tricaud / IAU îdF, Photo Michel Guillard / collection CIVC

L'ensemble des photographies du document a été réalisé pour l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU îdF) par Karine Tourret, sauf mention contraire.

© APCU – Octobre 2008

Sommaire

Introduction	5
I. Une architecture « savante »	13
A/ Les Maisons de Champagne dans les bourgs et petites villes	13
B/ Les petites maisons de négoce	16
1. L'héritage du XIX ^e siècle dans l'architecture des maisons de négoce	16
2. La tendance actuelle	18
C/ Les différentes formes de bâti fonctionnel dans le vignoble	19
1. Les vendangeoirs	19
2. Un patrimoine plus récent : les coopératives	21
a. Création des coopératives et évolution	21
b. Coopératives : patrimoine et identité	23
3. Les Cités et maisons ouvrières	24
II. Typologie du patrimoine vernaculaire rural viticole champenois	27
A/ Rappel méthodologique sur le patrimoine vernaculaire : définitions et restrictions	27
1. Les caractéristiques morphologiques et structurelles du bâti rural	27
a. La maison élémentaire	27
b. Le bloc à terre ou en hauteur	28
c. L'établissement à plusieurs bâtiments	29
2. Précisions à apporter quant à l'étendue du patrimoine vernaculaire en Champagne viticole	30
B / Les principaux types d'un patrimoine bâti fonctionnel engendré par le Champagne	33
1. Deux types marginaux du patrimoine bâti rural viticole	33
a. Le type « bloc à terre »	33
b. Les maisons élémentaires de vignerons	34
2. Un type très identitaire de la Champagne viticole : la maison vigneronne	36
a. Le type avec cour	38
b. Le type en front de rue	42
3. Les éléments constitutifs du bâti viticole	48
a. Locaux de fabrication : les pressoirs	48
b. Locaux de stockage : le cellier, les caves, la vinée	51
<i>Le cellier</i>	51
<i>Les caves</i>	53
C/ Les autres éléments du patrimoine vernaculaire ponctuant le vignoble	59
1. Les bornes des grandes Maisons ou des grands propriétaires	59

2. Les cabanes de vigne	60
a. Les loges	60
b. Les cadoles	63
3. Les essors de cave	64
4. Les autres éléments identitaires du territoire champenois à prendre en compte	65
a. Les éléments connexes au travail de la vigne.....	65
b. Les décors inspirés du Champagne	66

D/ Le patrimoine vernaculaire spécifique de certains secteurs..... 67

1. Le Perthois (la région de Vitry-le-François)	67
2. La région de la Côte des Bars.....	70
a. La région de Bar-sur-Seine (Barséquanais).....	71
b. La région du Bar-sur-Aubois	74
3. La région de Montgueux	76
4. La région de Sézanne	78

III. Un patrimoine méconnu et fragile, les risques et les enjeux pour le bâti champenois 81

A/ Les risques et dangers menaçant le patrimoine bâti en Champagne 81

1. Les risques liés aux rénovations.....	82
a. Mises aux normes de confort	82
<i>Percement de nouvelles ouvertures.....</i>	82
<i>Installations extérieures d'équipements inesthétiques</i>	85
b. Changement des huisseries	86
c. Transformations abusives	87
d. Utilisation de matériaux peu adaptés	88
2. Le défaut d'entretien	90
3. Perte de fonction et déshérence	91
4. Les risques liés à l'aménagement et à l'insertion plus ou moins réussie des nouveaux bâtiments avec l'existant.....	94

B/ Les enjeux du patrimoine bâti..... 97

1. Le patrimoine facteur d'identité.....	97
2. Le patrimoine, enjeu pour l'unité.....	99
3. Le patrimoine bâti appui de l'attractivité	100

C/ Mise en valeur du patrimoine bâti vernaculaire champenois..... 101

1. Une bonne connaissance du patrimoine permet des restaurations réussies	101
a. Bien connaître pour bien comprendre : la nécessité d'un inventaire.....	101
b. Décliner l'Inventaire général à l'échelle de chaque commune.....	102
2. La mise en place d'instruments contractuels.....	103
3. Les politiques déjà mises en œuvre	103
a. Politique à l'échelle d'un territoire	103
<i>Les Parcs naturels régionaux (PNR)</i>	103
<i>L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims (AUDRR).....</i>	104
<i>Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).....</i>	105

<i>Les routes touristiques</i>	105
b. Politiques à l'échelle d'une commune	105
<i>Agir par l'exemple</i>	106
<i>Action sur l'espace public</i>	106
<i>Les circuits communaux</i>	106
<i>Mise en valeur de certains bâtiments remarquables</i>	107
<i>Fleurissement</i>	107
<i>Mise en place de moyens d'accompagnement</i>	108
4. Les politiques à mettre en œuvre.....	108
a. Redonner une fonction actuelle au bâti ancien, rechercher de nouvelles affectations pour lutter contre le phénomène d'abandon.....	108
<i>Réutilisation des bâtiments à usage d'accueil</i>	109
<i>Réutilisation d'une ferme en lieu d'activité</i>	111
<i>Réutilisation d'anciens équipements publics devenus obsolètes</i>	112
<i>Réutilisation d'anciens pressoirs</i>	113
b. Ajouter un volet patrimonial au tourisme viticole.....	113
c. Travailler avec les autres acteurs pour une valorisation optimale.....	116
Conclusion	117
Bibliographie	119

Introduction

« Il y a deux choses dans un édifice,
son usage et sa beauté ;
son usage appartient au propriétaire,
sa beauté à tout le monde »
(Victor Hugo, *Guerre aux démolisseurs*, 1834)

Lors de l'élaboration du dossier de candidature des Paysages du Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco, la question du patrimoine bâti vernaculaire a été évoquée. Plusieurs pages lui sont consacrées. Pourtant s'agissant d'un domaine peu connu et jusqu'alors relativement peu étudié, il a semblé nécessaire de développer les caractéristiques et les enjeux de ce patrimoine dans un document spécifiquement consacré à cette question.

*

* *

L'évolution de la notion de patrimoine

La notion de patrimoine a beaucoup évolué depuis les années 60. En effet s'il s'agissait à l'origine de prendre en compte essentiellement le patrimoine protégé, c'est à dire les monuments historiques ; telle n'est plus désormais l'approche. Dans la première démarche, issue initialement des destructions de la Révolution française et de la prise de conscience qui avait suivi, il s'agissait d'un patrimoine « national » à préserver parce qu'il était un des volets du génie français. Il avait une sorte de valeur objective et reposait sur des critères tels que l'ancienneté (avant le XVIII^e siècle), l'exemplarité, le lien avec l'histoire politique ou artistique. Du fait de son importance, ce patrimoine participait de la fonction régaliennne de l'Etat,

- qui mettait à son service des corps de fonctionnaires dédiés : Architectes des Bâtiments de France, Architectes en chef des Monuments historiques, Inspecteurs des Monuments historiques, Conservateurs etc. ;
- qui adaptait la fiscalité, notamment pour les travaux ;
- qui imposait des contraintes de servitudes publiques (périmètre des abords et système régalien de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, qui, jusqu'au décret du 5 février 1999, était souverain) ou dans l'espace privé pour le propriétaire (visites obligatoires dans certains cas).

L'évolution des idées, les changements sociologiques, mais aussi une approche dans laquelle la proximité et le terrain prennent toujours plus d'importance, ont débouché sur une nouvelle manière d'appréhender le patrimoine bâti.

Tout d'abord le critère d'exemplarité a disparu. Désormais, totalement à l'opposé, « tout devient patrimoine ». Les acteurs ont changé. Chaque citoyen se sent concerné par le patrimoine de proximité. Des échelles sont apparues. Certes, tous s'accordent à reconnaître à certains éléments un statut particulier, tel est le cas des grands châteaux, des cathédrales, des sites archéologiques majeurs etc., et en ce sens les monuments historiques ne sont nullement remis en cause, bien au contraire. Mais à côté de ce patrimoine exceptionnel, chacun s'accorde à en reconnaître un autre, beaucoup plus identitaire d'un lieu ou d'un territoire : comme une ferme, un pont, un calvaire, un lavoir, un moulin, une belle maison rurale, etc.

Ce patrimoine bâti, dit de proximité, est celui qui donne sens et identité à une commune, à un terroir. Il est composé de petits éléments individualisés (une maison, une croix, une grange) mais aussi de tissus constitués, c'est à dire d'ensembles : une place, un mail, un front de rue bâti aux maisons mitoyennes. Il s'agit de patrimoine « vernaculaire » c'est à dire étymologiquement correspondant au lieu où il se trouve. Cela sous-entend qu'il est édifié avec les matériaux du pays. Ainsi en tel endroit il y aura prédominance de l'argile et de ses produits dérivés (tuiles, briques, etc.) en tel autre la craie ou le moellon calcaire seront plus fréquents. Cela contribue à identifier un territoire. Mais cette identification ne s'arrête pas là. En effet, le patrimoine vernaculaire est aussi un patrimoine fonctionnel. Il est le témoin d'une activité, d'un savoir-faire. La structure et l'organisation des bâtiments sont ainsi conçus pour accueillir un type bien précis de production. Cela prend toute son importance dans des territoires dont une activité est prédominante, comme c'est le cas du travail de la vigne dans l'aire du Champagne.

Ainsi ce patrimoine, qui durant longtemps fut assez ignoré, au point qu'il a souvent été plus ou moins laissé à l'abandon et que sa destruction fut considérée comme naturelle, prend de plus en plus d'importance. Chaque territoire, chaque commune prend conscience de son poids, pour conserver son image, ou s'en créer une différente de la commune voisine.

Depuis 1983 et la décentralisation, cette question de l'identité locale n'a cessé de croître. Le législateur a toujours accompagné l'opinion en ce sens, comme à travers le renforcement des parcs naturels régionaux (décret de 1988), la loi paysage (1993), la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (2000) qui a renforcé l'aspect patrimonial des documents d'urbanisme (Art. L 123-1-7), le transfert de l'Inventaire général de l'Etat aux Régions (2004). Tout a été dans le sens d'une meilleure prise en compte des patrimoines locaux.

Mais il reste pourtant encore de nombreuses actions à entreprendre.

En effet, le patrimoine vernaculaire n'est toujours ni bien compris, ni bien connu. Le fait qu'il soit fonctionnel crée souvent une ambiguïté entre sa préservation, à des fins de décor public, et son adaptation à des fins fonctionnelles. Quelle orientation doit triompher ? L'intérêt public ou l'intérêt privé, droit de propriété ou bien commun ?

La réponse n'est pas simple. Elle passe par le dialogue, qui doit être fécond entre les divers interlocuteurs. Il faut faire comprendre que bénéfique immédiat n'est pas obligatoirement intérêt sur le long terme. La gestion d'un bien revêt obligatoirement un aspect communautaire. Toute propriété est bornée naturellement par les fonds voisins ce qui crée naturellement des obligations communes. Nul ne peut envisager son bien comme quelque chose d'unique, il doit être intégré à un ensemble. A l'époque du développement durable, une nouvelle conception moins individualiste de la nature, cela doit jouer aussi pour le bâti qui participe, à son niveau, au cadre de vie général.

Pourtant cette approche plus globale du patrimoine bâti de proximité demandera, dans les faits, une certaine pédagogie. Elle doit reposer sur une formation et une information partagée. Par elle, chacun, progressivement, comprendra que ce qui était jusqu'alors considéré comme un outil fonctionnel dans le cadre du travail peut avoir une autre fonction d'ordre esthétique ou social. De nombreuses communes préservent déjà les anciens lavoirs, des puits, des cadoles... autant d'éléments qui ont perdu leur fonction première. Pourtant, on leur reconnaît un autre usage. Demain il en sera de même des maisons rurales, surtout lorsqu'il s'agit de maisons vigneronnes.

Patrimoine bâti en Champagne

Si l'image patrimoniale de la Champagne viticole est, a priori, celle d'une part, des crayères et d'autre part, des « cathédrales du négoce » où sont installées les grandes Maisons de Champagne, notamment à Épernay ou à Reims, mais aussi dans des villes moins importantes comme Aÿ, elle ne peut être limitée à cette approche monumentale. Dans un terroir où la petite propriété est très présente, où le nombre des exploitants (notamment les récoltants-manipulants) est très important, le patrimoine vernaculaire ne peut être laissé pour compte. Il contribue tout autant à l'esprit des lieux et à l'identité d'un espace, dont le fil conducteur est la viticulture. D'ailleurs la nature même du patrimoine vernaculaire n'est-elle pas d'être « du pays » ? Son caractère fonctionnel l'attache à une fonction et à un savoir-faire. Celui du Champagne est donc le trait d'union naturel entre une activité et un territoire, entre un paysage et un bâti.

Au-delà d'un inventaire approfondi, qu'il conviendrait de mener sur chacun des terroirs de l'AOC Champagne, voire commune par commune, il apparaît nécessaire de dresser un panorama des principaux types de patrimoine. Une distinction importante est à souligner d'emblée entre les terroirs essentiellement axés, souvent depuis longtemps, sur la production de Champagne et des terroirs où agriculture et viticulture, celle-ci longtemps limitée à des vins tranquilles, se partagent les activités.

Le patrimoine vernaculaire champenois, comme celui de toutes les grandes régions historiques, est extrêmement varié et divers. A ce titre il participe à l'identité locale, dont il est un des vecteurs forts, même s'il peut souvent paraître comme moins visible et moins valorisé que les paysages naturels viticoles car, sans doute, moins compris.

Le patrimoine vernaculaire peut être urbain, lié aux villes ou aux gros bourgs, ou encore rural. Dans ce dernier cas, il est d'autant plus spécifique qu'il a été créé pour répondre à des besoins précis, intrinsèquement lié à la terre, à la production, aux activités et aux savoir-faire locaux, si importants en Champagne. Cette fonctionnalité et ce terroir lui ont donné ses caractères principaux, se distinguant ainsi du patrimoine rural d'origine agricole non viticole, tout en restant dans le cadre des grandes typologies traditionnelles.

Le patrimoine urbain est aussi caractéristique. En effet, au-delà des fonctions urbaines « classiques » de lieux de pouvoir ou d'échange, le patrimoine bâti fonctionnel s'exprime autour de types très particuliers qui méritent d'être mis en valeur comme prolongement de l'exploitation du Champagne. Trois types paraissent très caractéristiques : à un bout de l'échelle sociale, celui des *petites maisons de négoce* que l'on rencontre notamment dans les villes ou dans les gros bourgs et à l'autre bout, les *maisons ouvrières* édifiées par les grandes Maisons pour loger leur personnel et, entre les deux, des bâtiments créés spécialement pour l'activité viticole comme les vendangeoirs. Les premières s'apparentent à des maisons de maîtres, avec leurs caractères spécifiques : la partie habitat sur la même parcelle que les bâtiments fonctionnels, un logis imposant souvent à deux niveaux, des ouvertures symétriques et une toiture à quatre pentes. Les secondes demandent à être étudiées soit pour les ensembles qu'elles peuvent constituer, soit pour les catégories sous lesquelles elles peuvent être classées, par exemple par leur forme standardisée, par le nom des entrepreneurs auxquels leur construction a pu être confiée et, surtout, par les Marques dont elles ont souvent repris le vocabulaire architectural.

Au fil de l'analyse de terrain, la notion de patrimoine champenois a évolué. En effet, en l'absence d'une base globale d'informations et d'un inventaire topographique exhaustif, il avait été décidé, au départ, de recenser tout type de patrimoine, puis devant l'ampleur des éléments, l'étude a été recentrée sur ceux qui avaient trait à la vigne. Nous excluons donc de cette analyse tout ce qui ressort du patrimoine monumental, tant protégé (églises, châteaux, etc.) que reconnu (grandes Maisons de Champagne, équipements publics, notamment liés au pouvoir¹) et nous ne mentionnerons que lorsque c'est nécessaire le patrimoine vernaculaire plus agricole que viticole. Ainsi, nous excluons de cette étude tout patrimoine qui s'éloignerait trop de la sphère viticole liée au Champagne.

¹ Il y a de très intéressantes mairies, mairie-écoles, voire de vraies « cités administratives » comme à Chigny-les-Roses, liées notamment au mouvement communal des années 1885-1900. Pourtant elles n'entrent pas dans le cadre de cette approche, qui reste centrée sur le patrimoine du Champagne en tant qu'expression à la fois d'un savoir-faire et d'un terroir.

**Types de bâtiments exclus de l'étude des typologies champenoises :
les équipements communaux**



Mairie Ecole de Chigny-les-Roses



Chavot-Courcourt



Montgueux



Vanault-le-Châtel



Saint-Amand-sur-Fion



Trelou-sur-Marne

L'aisance connue par certaines communes a permis d'édifier des bâtiments publics souvent très intéressants

Cette étude est axée sur le bâti viticole et non sur l'ensemble du patrimoine rural, en se demandant en quoi le bâti ancien est le reflet de la viticulture. Ont ainsi été exclus du champ de recherche les lavoirs, les églises rurales, les corps de fermes, etc. Cette approche pouvait paraître restrictive et ne pas correspondre à la réalité du territoire. Pourtant elle seule permet de valoriser la composante « Champagne » qui était au cœur de l'analyse. Il n'y avait pas lieu d'étudier *tout* le patrimoine de proximité de l'aire d'appellation mais seulement celui qui renforce son identité liée au produit.

Cette étude porte sur les édifices souvent peu visibles à une première approche et surtout loin d'être reconnus par les acteurs locaux, mais néanmoins aussi variés qu'intéressants, même en limitant le champ d'étude à la sphère viticole. Cette restriction mérite quelques explications. En effet, dans les territoires les plus périphériques (Perthois², régions de Sézanne, Barséquanais, Bar-sur-Aubois, Montgueux, Château-Thierry, etc.) la culture de la vigne, lorsqu'elle a existé, n'a souvent été que secondaire et la production de Champagne plus tardive. Il s'agissait, comme sur la plus grande part du territoire français, de produire un vin de consommation locale, voire domestique, ou répondant à des pratiques sans rapport avec le Champagne proprement dit. Cela n'exclut pas l'existence, depuis longtemps, d'une pratique commerciale pour des vins réputés, comme aux Riceys, ou d'une pratique foncière dans le cas des productions liées aux grands établissements ecclésiastiques. Dans ces secteurs, le patrimoine vernaculaire rural est alors essentiellement d'origine agricole avec une reconversion à des fins viticoles. Ce sont d'anciennes fermes qui ont été transformées pour de nouveaux usages et ce sont leurs caves qui permettent de comprendre cette évolution d'utilisation du bâti. Ce sujet sera abordé essentiellement à travers les typologies de certains secteurs.

La question qui peut se poser est de savoir s'il s'agit d'un patrimoine champenois, au sens non plus du territoire mais du produit. Une réponse positive paraît devoir être donnée puisque ce patrimoine suit la délimitation de l'appellation Champagne, qui donne la limite de la présente étude. S'agissant souvent de bâtiments, architecturalement intéressants, ce réemploi au titre de l'activité viticole champenoise, renforce, à sa manière, l'utilité d'explorer la piste du bâti comme élément des paysages.

D'ailleurs si l'approche peut paraître restrictive sur certains éléments, elle montre en revanche toute sa pertinence lorsqu'elle permet de mieux discerner certains éléments, en leur conférant à travers la typologie une place spécifique. Il s'agit de bâtiments plus proches d'une architecture dite « savante », c'est à dire « non vernaculaire », qu'il était intéressant d'intégrer au champ d'étude. Il s'agit notamment de ce que l'on qualifie de « petites maisons de négoce » et de tout ce qui ressort d'une architecture travaillée très caractéristique à la région comme les vendangeoirs. A l'autre bout de la chaîne, des éléments plus humbles ont aussi été intégrés à notre typologie, comme les cabanes de vigne, les bornes des grandes maisons et les autres éléments qui ponctuent le vignoble.

Le champ d'investigation est ainsi très large, à la dimension de la Champagne viticole avec ses quelques 3 000 producteurs et ses nombreuses marques.

² Région de Vitry-le-François

Lorsque l'on aborde la question de la typologie, il faut s'accorder sur quelle typologie on entend travailler. En effet, selon les auteurs et selon les objectifs ce terme peut être employé différemment : typologie des formes ou morphologie (« fermes » ou établissement à bâtiments multiples, blocs, maisons élémentaires) ; typologie des structures (maisons à galeries, à porte-rue, maison carrée, « longères ») ; typologie fonctionnelle (maisons ouvrières, maison de vigneron, maison de culture, maison de notable, maison de maître, maison de ville ou de bourg, maison de commerce ou d'artisan...) ; typologie par matériaux (maisons de craie, de brique, à pan de bois, en pisé, en carreaux de craie ou de terre, en moellons, en pierre...). A l'énoncé de ces distinctions force est de comprendre que ces catégories peuvent s'entrecroiser, notre étude utilisera l'ensemble de ce panel.

Ainsi, pour mieux analyser le patrimoine bâti ordinaire de la Champagne, nous étudierons successivement, d'une part ce qui ressort d'une architecture que l'on peut qualifier de « savante », puis d'autre part ce qui ressort véritablement du domaine du vernaculaire. Dans le premier cas c'est un souci esthétique, raisonné et souvent soumis à des influences extérieures, notamment dans les matériaux et dans le vocabulaire architectural, qui est à la base du bâtiment ; tandis que dans le second, l'aspect fonctionnel et local prime. Enfin dans une troisième partie nous aborderons la question des enjeux et des risques encourus par l'ensemble de ce patrimoine bâti qui participe au paysage viticole de la Champagne, ce qui permettra ainsi de traiter de sa valorisation.

I. Une architecture « savante »

Le patrimoine des villages de la Champagne viticole n'est pas uniquement constitué d'éléments vernaculaires. L'organisation spécifique de la filière viticole en Champagne, où le négoce tient autant de place que la production, explique l'émergence d'un type spécifique de bâtiments plus aboutis. Cette architecture, que l'on qualifiera de « savante », puisque reposant sur des critères autres que celui de la seule fonctionnalité – ce qui est l'apanage du vernaculaire – se présente sous différentes formes : les Maisons de Champagne dans les petites villes, les différentes formes de bâti issues des grandes entreprises et les petites maisons de négoce.

A/ Les Maisons de Champagne dans les bourgs et petites villes

Si l'image patrimoniale de la Champagne viticole est celle des crayères et des grandes Maisons de Reims et d'Épernay, elle ne peut être limitée à ces quelques exemples connus de tous. En effet de nombreuses autres Maisons de Champagne et marques se sont implantées sur l'ensemble de l'aire AOC Champagne, dans des villes un peu moins importantes, telles qu'Aÿ, Mareuil-sur-Aÿ, Tours-sur-Marne, Vertus, Château-Thierry ou Châlons-en-Champagne. Ces Maisons de Champagne montrent, comme leurs homologues de Reims et d'Épernay, l'emprise des familles sur un territoire, un terroir et une production. L'architecture est alors un moyen de marquer, dans l'espace, la réussite d'une marque et ses ambitions. Elle est partie prenante du paysage.

Le Champagne, de part sa lente et minutieuse élaboration et son caractère exceptionnel, nécessite des bâtiments adaptés, aussi bien fonctionnels que représentatifs de l'importance de la Maison. Il est donc par-là en partie responsable de la physionomie urbaine de ces villes. Cette architecture, au service d'une production, mêle d'une part des bâtiments d'accueil et de bureaux, avec une architecture recherchée, et d'autre part des bâtiments d'exploitation, d'architecture plus industrielle et rationnelle.

L'attention apportée à l'accueil, à la réception et à la vente, n'a pas toujours été aussi développée qu'à l'heure actuelle. En effet les premières générations, celle des fondateurs des Maisons, orientaient davantage leurs actions vers la recherche de débouchés, notamment vers les marchés internationaux, que vers l'accueil d'acheteurs dans leurs locaux. Ce positionnement a eu un impact sur l'architecture puisqu'il ne nécessitait pas la construction de bâtiments spécifiquement destinés à la réception des clients. De ce fait la question de leur entretien et de leur évolution ne se posait pas non plus. On est donc plutôt en présence de très beaux logis et de grandes demeures avec un bâti d'exploitation fonctionnel, adaptable aux évolutions technologiques et à celles du marché. Ce n'est qu'après la constitution de réseaux commerciaux pérennes que les générations suivantes ont pu adapter des bâtiments pour l'accueil ou en construire, spécifiquement dédiés à cet usage. Les directions actuelles, plus soucieuses de l'image du lieu, de la Maison et de l'impact auprès des différents clients, se saisissent de la question patrimoniale et entament une réflexion sur l'entretien et la valorisation de l'ensemble de leurs biens immobiliers, aussi bien sur les bâtiments de réception que sur les bâtiments d'exploitation. Une recherche est effectuée vers un caractère plus identitaire et traditionnel. Le patrimoine devient alors un faire-valoir pour la Maison et chacune met en avant le style architectural qui lui est propre.

D'un point de vue architectural, chaque Maison voulant imprimer sa propre image, il peut être difficile de dégager des critères communs. Il semble important de faire la distinction entre les Maisons qui ont une réelle recherche architecturale, avec des bâtiments travaillés, et celles qui

ne font que s'insérer dans le paysage urbain. Certaines maisons, comme Ayala, Bollinger, Deutz, entre autres, imposent leur présence à travers des bâtiments monumentaux, organisés autour d'une cour centrale, avec l'utilisation de matériaux nobles, tels que la pierre de taille ou la meulière, la recherche dans les décors : les escaliers monumentaux pour accéder aux bâtiments de réception, les corniches et bandeaux ouvragés, les chaînes d'angle mêlant pierre de taille et briques, les lucarnes, les balustrades et autres terrasses.



Maison Bollinger à Aÿ (photo P-M. Tricaud)
De type maison de notable
de la seconde moitié du XIX^e siècle



Maison Deutz à Aÿ
Modèle de maison de notable
du XVIII^e siècle (partie droite)

D'autres bâtiments, plus récents, peuvent avoir une architecture a priori plus « industrielle » et moins marquée du territoire et du paysage urbain. Mais des constructions plus soignées ont été réalisées, comme la Maison Philipponnat à Mareuil-sur-Aÿ, qui a repris certains détails d'un vocabulaire architectural plus classique pour s'intégrer dans une continuité (toit à brisis, lucarnes, décor de brique...).



Bâtiments Philipponnat à Mareuil-sur-Aÿ
Construction nouvelle avec rappel
de certains éléments classiques

La plupart du temps, les anciens bâtiments d'exploitation, avec leur vocation très fonctionnelle, n'ont pas une architecture très traditionnelle et valorisante pour le territoire. On est plus souvent en présence de hangars de stockage. Des efforts sont réalisés par les Maisons depuis quelques années, avec notamment la construction de bâtiments plus modernes et mieux intégrés au tissu urbain environnant, en utilisant des enduits lisses de couleur claire et des rappels des matériaux locaux, par exemple les encadrements de briques.

L'étude architecturale des Maisons de Champagne ne peut être réduite à celle de leurs bâtiments de réception. A cette analyse il faut ajouter celle des caves, mises en valeur par les circuits de visites. Les caves des Maisons de Champagne des petites villes, comme celles de Reims et d'Épernay, peuvent avoir deux origines : soit elles ont été installées dans d'anciennes carrières, soit elles ont été creusées au XIX^e siècle pour l'élaboration et le stockage du Champagne. On trouve des caves creusées verticalement sur plusieurs niveaux ou creusées horizontalement dans un coteau avec un niveau de plain-pied. Avec l'essor

économique du Champagne de ces dernières décennies, de nombreuses caves ont été adaptées ou modernisées, notamment avec l'agrandissement des structures et l'emploi de matériaux plus modernes, tel que le béton. On trouve donc à la fois des structures qui peuvent être très anciennes et peu remaniées et d'autres extrêmement rationalisées et industrielles. De nos jours, les chaînes de production, souvent ouvertes aux visites, mais étant, dans la grande majorité des cas presque entièrement automatisées, ne reflètent pas forcément un style particulier à chaque Maison, mais plutôt des avancées technologiques.

Au-delà des aménagements et agrandissements des locaux de stockage, les évolutions techniques nécessitent aussi la modernisation des bâtiments d'exploitation. Les Maisons investissent donc régulièrement dans des travaux de restauration, de rénovation et d'agrandissement des structures. Il y a un réel souci de ne pas laisser vieillir les bâtiments et notamment d'intervenir sur les façades qui peuvent rapidement se détériorer. Cependant on peut déplorer que ces interventions n'aient pas pour origine une recherche architecturale contemporaine audacieuse, comme cela peut être le cas dans d'autres régions viticoles à travers le monde. La Champagne mérite un tel mouvement de création architecturale. Dans cette optique, il pourrait être pertinent de réfléchir à une insertion d'éléments très contemporains avec une architecture novatrice et audacieuse, à l'image du produit Champagne.

Ce contexte de rénovation pourrait être l'occasion d'une réflexion de fond sur l'architecture des bâtiments car même si un questionnement est entamé sur l'emploi de matériaux plus locaux et traditionnels, les réfections restent souvent peu novatrices. La tendance actuelle étant plus de plaquer un style « pastiche de l'ancien » sur les réfections des bâtiments, sans chercher à se démarquer fondamentalement et sans réel souci d'innovation architecturale, sauf exception et reniant ainsi un passé qui a été beaucoup plus audacieux et créatif.

Les Maisons de Champagne dans les petites villes reflètent, comme celles de Reims et d'Épernay, une volonté de marquer le paysage urbain pour être vues. Issues d'une tradition familiale, elles allient une architecture recherchée à des bâtiments de production plus rationnels. L'attention portée à ce patrimoine architectural est de plus en plus présente au sein des entreprises, notamment à travers une réflexion sur l'entretien et la valorisation de ces biens transformés en locaux de prestige.

Au-delà de cette architecture travaillée, de réception et du paraître, il ne faut pas négliger l'aspect fonctionnel et donc les dépendances et annexes de ces grandes Maisons.

B/ Les petites maisons de négoce

Plusieurs villes abritent les sièges sociaux de petites maisons de négoce. Par leur type, qui présente des particularités certaines, elles sont aussi parties du patrimoine bâti du Champagne. Sans doute répondant au même besoin que les grandes Maisons qui font la renommée de Reims ou d'Épernay, mais aussi des maisons de maîtres que les entrepreneurs se faisaient construire à côté de leurs ateliers à la fin du XIX^e siècle, les petites villes ont vu s'épanouir tout un ensemble de *petites maisons de négoce*.

1. L'héritage du XIX^e siècle dans l'architecture des maisons de négoce

Elles reprennent certains caractères des grandes Maisons de Champagne.

- Il s'agit souvent d'édifices conçus par des architectes, avec un réel souci de paraître qui se marque par les matériaux employés et par le gabarit assez imposant.

- Le logis est bien séparé des autres bâtiments, ce qui est une différence radicale avec les maisons vigneronnes. Il est édifié avec soin, dans les matériaux comme dans la structure. C'est souvent un bâtiment d'un ou deux étages avec combles, de forme carrée, d'une esthétique recherchée marquée notamment par la symétrie des ouvertures, surmonté d'une toiture à quatre pentes. Enfin, particularité loin d'être négligeable, ces maisons sont édifiées le plus couramment sur une parcelle relativement importante en retrait de la voirie.



Petite maison de négoce Modern Style ayant appartenu à la famille Lalique, à Aÿ

On note l'architecture recherchée avec l'usage des techniques les plus modernes pour l'époque comme celle du béton en décor.



Logis d'une maison de négoce à Rilly-la-Montagne

Le logis est conçu comme une maison de notable avec une belle façade imitant la pierre, des frontons, une ordonnance symétrique pour les ouvertures. Une petite cour fermée par une grille sur un mur bahut sépare la maison de la rue.



Maison de négoce à Rilly-la-Montagne

Il s'agit d'un intéressant exemple de [très] petite maison de négoce comme elles se rencontrent en assez grand nombre dans les gros bourgs. On note le soin apporté à la construction du logis, typique de l'architecture des années 20-30 qui permet par sa recherche de valoriser le propriétaire. Un cellier se trouve sur le côté, sans doute accolé postérieurement.

- Il n'est pas rare de voir les bâtiments fonctionnels répartis en deux entités distinctes : la première est réservée au passage et à l'assemblage, la seconde concerne le vieillissement et la conservation à travers soit des grands celliers, soit des caves souterraines ou à flanc de coteaux. Une cour relie l'ensemble des bâtiments.



Les bâtiments fonctionnels en fond de parcelle de la maison, Rilly-la-Montagne

- Comme leurs modèles, ces maisons de négoce, qui se rencontrent essentiellement en milieu urbain dans les petites villes ou les gros bourgs de la Vallée de la Marne, de la Montagne de Reims ou de la Côte des Blancs, sont établies sur des parcelles relativement importantes, ce qui là aussi les différencie des maisons vigneronnes.

Il serait opportun d'effectuer un relevé systématique de ces petites maisons de négoce afin de mieux connaître le territoire et la constitution de son bâti, notamment en lien avec les productions économiques. Ces petites maisons sont actuellement en voie de mutation du fait de concentration et surtout de restructuration des techniques de production-vente. Plusieurs de ces maisons sont déjà en voie de disparition, alors que rénovées elles renforceraient l'allure patricienne des gros bourgs et petites villes.



Maison de négoce, Le Mesnil-sur-Oger



Cour d'une maison de négoce, Le Mesnil-sur-Oger



Petite maison de négoce, Avize



Maison de négoce, Le Mesnil-sur-Oger

2. La tendance actuelle

Une nouvelle période de construction existe actuellement, à l'instar de celle des XIX^e et XX^e siècles.

Sous l'effet de l'accroissement des ventes et de l'aisance économique qu'elle occasionne, mouvement combiné à la recherche d'un meilleur confort, certains producteurs, qui jusqu'alors se suffisaient de leurs locaux d'origine –souvent des maisons vigneronnes– se font construire de nouveaux bâtiments pour répondre à des critères plus actuels et développer leur marque. Ces créations doivent aussi être décrites.

Alors que le bâti traditionnel était peu gourmand d'espace, ces nouvelles constructions, souvent imposantes, sont implantées la plupart du temps en périphérie des villages, sur une parcelle dont elles occupent le centre. Elles s'approchent ainsi d'une typologie plus pavillonnaire. Mais la caractéristique de ces constructions est de mêler les fonctions d'habitation et de commerce. L'architecture dénote une réelle volonté de paraître. Il ne s'agit pas de maisons standards mais d'édifices conçus par des architectes ou des entrepreneurs, dans lesquels se retrouvent certains éléments.

Elles sont édifiées sur le modèle des gros pavillons à étage avec une structure plus ou moins complexe : les tourelles y figurent souvent ainsi que les formes en L. Plusieurs de ces maisons modernes épousent le sol en se servant des différences de plan pour aménager des caves ou celliers accessibles de plain pied pendant que la partie habitation l'est aussi en jouant de la déclivité du sol. Les sols plats sont quant à eux terrassés pour retrouver ces dénivellations.



Cumières



Dormans



Exemple d'une maison avec tourelle construite sur un petit promontoire artificiel, Férébrianges

L'architecture de ces maisons reste en deçà de ce qu'on peut attendre de la création dans un territoire riche, malgré une taille imposante et le recours à des entrepreneurs. Elles ne sont pas vraiment œuvres de création architecturale et dénotent un style assez banal. Cela explique qu'elles soient souvent peu en rapport avec le bâti local.

C/ Les différentes formes de bâti fonctionnel dans le vignoble

Edifié le plus souvent à l'initiative et pour les grandes Maisons de Champagne, ce patrimoine revisité, même si c'est parfois de manière moins imposante, le patrimoine remarquable et déjà bien identifié qui fait la gloire de la colline Saint-Nicaise à Reims ou de l'avenue de Champagne à Épernay.

Il s'agit d'un type de bâtiments tout à fait caractéristique du mode de production du Champagne. En effet, si le négoce se concentre dans les villes, là où il y avait des moyens de communications propices à la vente, via notamment le chemin de fer, en revanche la production reste dans les terroirs. Mais les grandes Maisons ont toujours tenu à y implanter leur image. Elles ont donc été amenées à bâtir sur l'ensemble du territoire de l'AOC des édifices pour accueillir la production qui soient en même temps, à travers leur architecture, le reflet de l'identité de la marque.

L'architecture fonctionnelle, qui découle de ce mouvement et de cette pratique, est très caractéristique au moins à deux points de vue :

- tout d'abord, voulue par les grandes sociétés, elle en reprend les spécificités du vocabulaire architectural, notamment à travers les matériaux et leur jeu de couleurs, qui deviennent ainsi une sorte de signature ; d'où leur grand intérêt pour identifier territoire et produit. Ainsi, selon l'importance de telle ou telle grande Maison on retrouve dans les villages des édifices élevés sur le modèle du siècle social de Reims ou d'Épernay ;

- ensuite parce que ces constructions scandent le territoire et participent ainsi à son unité, spécialement dans les terroirs les plus centraux (Montagne de Reims, Côte des Blancs).

Ce bâti demande une lecture globale et transversale afin de permettre de le comprendre pleinement et d'en mesurer l'importance et l'intérêt pour caractériser le territoire³.

Parmi ce bâti fonctionnel on peut distinguer les constructions liées à la production de celles liées au logement des personnels.

Parmi ce patrimoine, si particulier, lié à la production, deux éléments ressortent plus particulièrement, les vendangeoirs, pour lequel un vocable a été créé et les coopératives.

1. Les vendangeoirs

Les vendangeoirs⁴ : lié au grand négoce champenois, ce terme correspond aux bâtiments qui abritent les pressoirs, mais il désigne aussi par extension le lieu d'hébergement des vendangeurs et l'ensemble des bâtiments fonctionnels. Les bâtiments sont organisés autour d'une vaste cour carrée : un premier ensemble est constitué par une remise, la halle aux pressoirs, les logements du personnel d'encadrement. Un second groupe comprend les dortoirs, la cuisine et le réfectoire. Les façades s'ouvrent toutes sur l'intérieur du vendangeoir. Ainsi chaque corps de bâtiment a une fonction spécifique qui détermine la disposition générale.

³ Nous faisons nôtre la réflexion de Gracia Dorel-Ferré, qui dans son introduction aux actes de colloque de l'APIC de mai 2002 (voir Bibliographie) sur le patrimoine champenois appelait à « reconsidérer dans toutes leurs dimensions » les ouvrages des grandes maisons (page 13).

⁴ Description selon Claude Roryer, *Architecture rurale française*, Champagne-Ardenne.



Exemple du vendangeoir Pommery à Sillery



Exemple du vendangeoir Pommery à Verzenay



Exemple du vendangeoir Pommery à Cramant

Les trois séries d'illustrations sont très intéressantes. Il s'agit de vendangeoirs de la Maison Pommery. Le style architectural est le même pour tous (brique et crépi gris-bleu, mur pignon aux grandes baies...) permettant ainsi à la fois de reconnaître une marque mais aussi de s'imposer dans et sur un territoire.



Exemple du vendangeoir Perrier Jouët à Cramant

Cette illustration montre un vendangeoir tout à fait remarquable par la disposition des bâtiments, très soignés, entourant une vaste cour servant à la manutention des diverses opérations.

2. *Un patrimoine plus récent : les coopératives*

a. **Création des coopératives et évolution**

La filière viticole champenoise est basée sur un équilibre entre les grandes Maisons et les vignerons, qui se traduit dans l'architecture et le patrimoine bâti. En plus du style spécifique aux grandes Maisons, le patrimoine bâti champenois se traduit par une autre architecture, très fonctionnelle et industrielle : celle des coopératives. Il s'agit de bâtiments plus récents que ceux qui forment le fonds du bâti de la Champagne. Il est nécessaire de les mentionner, car ils constituent, ne serait-ce que par leur nombre, un type particulier caractéristique de la région. Ils évoquent aussi une histoire particulière au Champagne. A défaut d'être perçus déjà comme patrimoine sans doute le seront-ils dans l'avenir. La question se pose lorsque devenues inadaptées certaines coopératives sont abandonnées.



Coopérative de Monthelon (photo M. Guillard)

Pour bien comprendre ces bâtiments, il est nécessaire de se replacer dans le contexte de leur création et les objectifs qui ont conduit à ce mouvement coopératif. Depuis la crise phylloxérique jusqu'au milieu du XX^e siècle, les récoltes de certaines années se vendaient difficilement. Ce contexte incertain a incité les vignerons à se regrouper et à créer ces structures. Cela leur offrait la possibilité de transformer, de stocker et de vendre leur récolte même si le prix proposé par le négoce ne leur convenait pas. L'objectif de la coopération était d'assurer un équilibre professionnel en permettant une indépendance du vignoble face aux négociants. La coopération viticole s'est véritablement développée au sortir de la Seconde Guerre mondiale et c'est dans les décennies 1950/1960 et 1970 que la majorité des coopératives ont été construites. Elles l'ont été le plus souvent en périphérie des bourgs ce qui pose le problème de leur intégration puisqu'elles sont alors les premiers bâtiments visibles.

Là encore la fonction détermine le bâti et lui impose sa structure. Les coopératives se caractérisent par une architecture industrielle, avec l'emploi du béton et du fer, une parcimonie dans les ouvertures, des aménagements facilitant les transports de marchandises (pans inclinés, quais de déchargements, etc.). L'utilisation de crépi ou d'enduit est fréquente. Ces bâtiments sont assez volumineux. Même si des matériaux locaux et identitaires sont employés dans certains cas, comme par exemple les briques pour souligner les encadrements, la pierre calcaire ou la meulière, la création architecturale contemporaine n'est pas toujours au rendez-vous de ces constructions. Celle-ci reste souvent l'apanage des plus grandes coopératives ; ce souci esthétique étant souvent perçu comme un coût financier supplémentaire, qui n'est pas toujours jugé nécessaire.

Les différentes périodes d'expansion du mouvement coopératif se traduisent dans l'architecture même de ces bâtiments d'exploitation, qui évoluent, notamment dans leur taille, avec les nouveaux objectifs fixés. En effet les agrandissements sont nécessaires pour s'adapter aux volumes produits et à un matériel toujours plus performant, technique et imposant. Cela a pour conséquence soit d'adapter les anciens bâtiments, soit d'en construire d'autres, plus en périphérie des villages. Cette localisation s'explique par l'extension régulière des villages, soumis à une forte pression urbaine, ainsi que par la nécessité de grands espaces

pour construire de telles infrastructures. L'avancée du tissu urbain a progressivement repoussé les activités à l'extérieur des villages et créé une discontinuité dans la trame bâtie.

Plusieurs types peuvent être distingués dans ces constructions, qui correspondent aux évolutions historiques du mouvement coopératif. La première étape correspond à la mise en place, dans les années 1950, d'un contrat global gérant le marché des raisins entre le vignoble et le négoce. Les besoins concernent surtout le stockage des raisins⁵. Ces « coopératives de prestations » sont actuellement environ 150, réparties sur l'ensemble du territoire de l'AOC Champagne.

Une seconde étape est franchie en 1955 avec la manipulation par les coopératives et les vigneron. Ainsi le vigneron a deux possibilités : soit vendre ses raisins au kilo, soit vendre son vin. La champagnisation, nécessitant le traitement de volumes importants et une certaine qualification pour la surveillance et les soins, est réalisée par la coopérative dont les bâtiments doivent être adaptés en conséquence⁶. La fabrication du Champagne nécessite un équipement très technique et perfectionné et surtout de l'espace. Les coopératives de ce type sont actuellement 65 (nombre compris dans les 150 précédentes), comme par exemple celles de Beaumont des Crayères à Mardeuil, Esterlin à Mancy, Vincent d'Astrée à Pierry, etc.

Ces deux étapes coïncident avec l'agrandissement des structures et une gestion très rationnelle et fonctionnelle de l'espace.

Les années 1960 sont synonymes de prospérité pour le Champagne et pour les coopératives ; s'enclenche alors une phase d'expansion et de développement. Une nouvelle phase est entamée dans le développement de ces structures, qui vont devenir des entités très importantes, capables de prendre place dans un marché qui s'ouvre au monde et à des modes de gestion capitalistiques. C'est la création, au début des années 1970, des unions de coopératives qui regroupent plusieurs coopératives locales pour former une entité d'envergure régionale ; ce qui se traduit en termes de bâti par l'émergence de structures de grandes dimensions. Elles peuvent ainsi conforter la capacité de stockage du vignoble, assurer la manipulation tout en développant des outils techniques toujours plus perfectionnés⁷ et enfin permettre l'exploitation commerciale. Les unions ne sont à l'heure actuelle que quatre sur le territoire, comme par exemple Nicolas Feuillate à Chouilly, ou l'Union Aubeoise. Les édifices les plus récents (décennies 1990 et 2000) deviennent de belles réalisations industrielles tout en conservant l'originalité champenoise à travers certaines fonctionnalités (quais de chargement) et leur décor et les finitions : emploi d'enduit lisse de couleur claire (blanc cassé et rosé) et emploi de matériaux identitaires (briques, pierre calcaire, etc.).

Cette distinction, très structurelle, en trois types de coopératives (de prestation, coopérative commerciale et regroupement de coopératives) peut aussi être expliquée d'un point de vue plus fonctionnel. Les différentes opérations, à l'intérieur de ces bâtiments, n'entraînent pas les mêmes contraintes d'espace et d'organisation. La coopérative, lieu de stockage de raisins, de vinification, d'élaboration du Champagne et de commercialisation, aura besoin de plus d'espace et de matériel, comme par exemple des pressoirs volumineux, de grandes cuveries,

⁵ Les contrats interprofessionnels (le premier s'étalait sur la période 1959-1966) permettent de réguler l'économie champenoise en apportant au vigneron la garantie de vendre ses raisins et au négociant la sécurité de l'approvisionnement. Les deux parties souscrivent un contrat d'achat et de vente.

⁶ La manipulation et la champagnisation, effectuées en coopératives, assurent aux vigneron un outil technique performant, dont ils ne disposent pas forcément dans leur propre exploitation. Chaque adhérent dans cette étape, conserve le soin de vendre, sous sa responsabilité, le vin qu'il aura voulu faire travailler. Cela correspond souvent à des transformations dans les bâtiments originels de locaux consacrés à la vente...

⁷ La décennie 1980 voit la modernisation constante des équipements et installations dans un souci toujours plus qualitatif, avec par exemple l'agrément des centres de pressurage.

des espaces d'accueil et de vente, qu'une coopérative qui ne s'occupe que du pressurage. Cela impose donc une organisation différente des bâtiments.



Coopérative de Nogent-l'Abesse, avec un détail de l'agrandissement de la structure

b. Coopératives : patrimoine et identité

La question du devenir des anciens bâtiments se pose. En effet, les plus anciennes coopératives sont abandonnées pour de plus accessibles et mieux adaptées aux besoins actuels. On peut alors se demander s'il est possible de les reconverter et ainsi d'éviter leur déshérence faute d'utilisation.

Au fil du mouvement coopératif, les bâtiments ont constamment évolué pour s'adapter aux nouvelles utilisations. Ils sont avant tout perçus comme devant répondre à un souci de fonctionnalité. Ils ne sont donc pas encore considérés comme étant éléments du patrimoine champenois (malgré leur part active dans l'histoire du Champagne) et les constructions nouvelles n'ont pas recours à un architecte de renom. Une recherche de style champenois et identitaire plus développée permettrait de faire prendre conscience de la diversité et de la richesse du patrimoine bâti et industriel présent sur le territoire de l'AOC Champagne.

Il semble important de mettre en avant une spécificité champenoise : la volonté de décorer ces bâtiments très fonctionnels. En effet on retrouve, sur l'ensemble du territoire de l'AOC Champagne, des murs peints. Ils mettent en scène la Champagne, la vigne, les villages. On a alors des représentations des différentes étapes du travail en vigne et de la lente et minutieuse élaboration du Champagne, mais aussi des représentations des paysages du vignoble ou des villages et quelquefois la reproduction des personnes importantes du village ou de certaines familles (sur les murs de propriété). Il est à noter que les murs peints ne sont pas l'apanage des coopératives, ces décors se retrouvent ponctuellement dans les villages, sur d'autres édifices de moindre importance.



Exemple de décor mettant en scène l'ensemble du travail de la vigne sur l'année : le mur de la coopérative de Passy-Grigny. (Photo C. Baudez)

Mais les grandes Maisons ont aussi marqué le territoire par une toute autre série d'édifices, liés cette fois non plus à la production mais au logement des personnels.

3. *Les Cités et maisons ouvrières*

Le mouvement des maisons ouvrières ou « cités » n'a pas ignoré les activités viticoles⁸, même s'il a été quelque peu marginal.⁹ L'importance du négoce dans le commerce du Champagne et, durant longtemps, le besoin d'une importante main d'œuvre expliquent la présence de ces maisons ou cités ouvrières, notamment sur la partie centrale du territoire (Montagne de Reims, Vallée de la Marne, etc.).

Les cités et maisons ouvrières du Champagne se distinguent par deux caractéristiques.

- La première est générale à ce type de construction, dont elles reprennent les spécificités habituelles, à savoir d'une part l'unicité de style et de modèle et d'autre part le regroupement, le plus souvent en linéaire de front de rue avec mitoyenneté. L'unité architecturale, donnée par ces ensembles, joue un rôle évident dans l'intérêt qu'ils présentent par rapport au paysage urbain.

- Le second caractère est plus spécifiquement champenois. S'agissant, comme pour les vendangeoirs, de constructions voulues par les plus importantes maisons de négoce elles vont en reprendre le vocabulaire architectural.

Ce patrimoine particulier doit être étudié qualitativement et quantitativement et pris en compte pour conserver à ces ensembles tout leur intérêt, qui n'est pas négligeable pour le territoire tout entier.

Cela est d'autant plus nécessaire que, les techniques ainsi que les modes de vie ayant évolué, ces maisons sont désormais assez fragilisées. Leur identité est en grand péril. Ayant perdu leur fonction sociale, elles sont souvent devenues des logements comme les autres, passant du statut locatif et dépendant des grandes Maisons, à celui de propriété privée. Cette appropriation individuelle et la coupure juridique et de gestion d'avec les entités plus importantes qui les avaient créées, dans le souci d'affirmer leur visibilité, soumettent ces édifices aux risques des transformations et des modifications au « coup par coup » et sans idée d'une unité visuelle. Ces adaptations, nécessaires aux nouveaux usages et aux nouvelles pratiques (changement de gabarits, perte d'unité de couleurs et de matériaux, percement d'ouvertures, ajouts d'éléments, etc.), mettent à mal l'unité de ces ensembles. Les communes n'en ont pas toujours conscience et peuvent ainsi laisser disparaître une partie de leur identité.

⁸ Nous n'étudierons ici que les cités ou maisons ouvrières *liées au Champagne*. La Champagne en connaît d'autres qui proviennent des autres activités industrielles, notamment textiles, de la région.

⁹ Cf. *Le Patrimoine des caves et celliers*, Actes du colloque de l'ARC, mai 2002, p. 13 : « les patrons du champagne ont peu construit de logements sociaux » et pp. 85 et 86 pour les logements ouvriers de la Maison Moët dont, ceux de Verzenay.



Linéaire de maisons ouvrières, Sillery

Pavillons en léger retrait par rapport à la rue. A noter la recherche des décors, des façades : alternance des coloris, des matériaux et celle des toitures à croupe permettant de rompre la monotonie qui souvent affecte ce type d'édifices en série.



Linéaire de maisons ouvrières, Verzenay

Ces maisons sont intéressantes car elles reprennent, bien que d'une manière moins accentuée que pour le vendangeoir de la page 17, une part du vocabulaire utilisé par la maison Pommery, notamment l'usage du crépi bleu-gris.



Exemple de linéaire de maisons ouvrières à Ajy

Intéressant exemple de l'évolution de ce type de logement. Peu à peu des garages ont été adjoint sur les façades au préjudice du petit jardin. A noter que pour éviter une trop grande rupture dans l'harmonie de l'ensemble, les garages sont construits sur un plan-modèle.

II. Typologie du patrimoine vernaculaire rural viticole champenois

A/ Rappel méthodologique sur le patrimoine vernaculaire : définitions et restrictions

Le patrimoine rural viticole de la Champagne, mal connu par ceux mêmes qui y vivent et y travaillent, est souvent limité à celui des « pressoirs » et « vendangeoirs », des « celliers » et des « caves » et parfois des « maisons vigneronnes », notamment dans les secteurs où elles sont les plus remarquables. Mais derrière ces mots il n'y a pas toujours beaucoup de sens. Ces termes ont des définitions qui varient selon les interlocuteurs et les lieux. Pourtant ces éléments sont intéressants car, comme toujours en matière de patrimoine vernaculaire rural, ils découlent de l'histoire ; de celle du vignoble et de son exploitation, mais aussi de celle des hommes. Connaître et surtout comprendre ce patrimoine et son lien avec la production, permet de mieux comprendre le territoire et de montrer ses cohérences et son unité.

1. *Les caractéristiques morphologiques et structurelles du bâti rural*

Pour bien appréhender les caractéristiques du bâti rural champenois il est nécessaire de rappeler brièvement quels sont les principaux types de patrimoine vernaculaire liés à la culture dans le grand bassin parisien et ses franges, dont la Champagne fait partie.

En se plaçant sur le plan structurel ou morphologique il existe trois types de bâti rural, héritiers de la société agricole, tels qu'ils ont été définis par Albert Demangeon dans l'Entre-deux-guerres et publiés, en 1940, dans son ouvrage « Problèmes de géographie humaine »¹⁰.

a. La maison élémentaire

La maison élémentaire était celle du manouvrier, plus ou moins autonome et souvent très modeste, devant ainsi louer une partie de son temps à d'autres plus importants. Cette maison ne possède habituellement qu'une pièce avec un grenier au-dessus. Elle s'accompagne parfois d'une petite cave semi-enterrée, ce qui donne alors la variante que l'on retrouvera en assez grand nombre en Champagne qui est celle de *la maison de vigneron*¹¹.

¹⁰ Albert Demangeon, *Problèmes de géographie humaine*, L'Habitation rurale en France, Essai de classification des principaux types, Armand Colin, Paris, 1942

¹¹ La *maison de vigneron* est le lieu où vit le vigneron mais où l'activité vitivinicole n'est pas assurée, contrairement à la *maison vigneronne*.



Linéaire de maisons élémentaires, Crézancy

La façade de la première a déjà été altérée par le percement de nouvelles ouvertures au premier étage. La seconde est plus fidèle avec sa pièce à vivre en rez-de-chaussée et l'ancien grenier sans doute déjà transformé en pièce d'habitation. Sur la quatrième il semble que la porte à foin du grenier subsiste encore. Il s'agit donc de la plus authentique.



Exemple de maison élémentaire, Celle-sur-Ource

Très petite structure avec seulement une porte et une fenêtre.

b. Le bloc à terre ou en hauteur

C'est un bâtiment autonome qui, sous un même toit, regroupe une partie fonctionnelle (petite grange et/ou une étable-écurie) et une partie habitation. Ces « blocs » correspondent à une *économie de subsistance* et non de production. Ils portent des noms variés selon les régions. On parle ainsi de « bricoles » dans la Brie. Ce type se retrouve sur l'aire d'appellation Champagne avec de diverses variantes, notamment liées en partie aux spécificités des terroirs.



Bloc à terre à Baulne-en-Brie



Bloc en hauteur à Brasles



Bloc à terre à Buxeuil



Bloc à terre à Allemant

En Champagne viticole ce type correspond plus à une agriculture classique qu'à celle du vignoble.

c. L'établissement à plusieurs bâtiments

Ces ensembles sont nommés couramment « fermes » pour les plus importants, mais aussi « maisons de culture » pour la forme la plus simple, notamment dans les secteurs de la petite production maraîchère, qui ne comporte que deux bâtiments.

Ils regroupent toujours plusieurs bâtiments selon des compositions assez variées qui découlaient initialement des activités (hangars, granges, charretterie, locaux de conservation, d'élevage, bâtiments spécifiques selon le type de cultures [séchoirs, aire à battre...]). Cet ensemble est plus ou moins grand, établi essentiellement dans les bourgs¹². Il correspond à une *économie agricole de petite production* dans laquelle, au-delà de la subsistance, il y a échange et vente.

En Champagne l'ensemble le plus courant est celui dit « ferme de bourg » composé de deux bâtiments¹³, l'un à usage principal d'habitation et l'autre consacré à l'exploitation proprement dite. Dans l'aire AOC Champagne cet ensemble est nommé « *maison vigneronne* » et se trouve dans les villages et bourgs des régions les plus caractéristiques telles que la Côte des Blancs et de la Montagne de Reims.

Traditionnellement ces fermes de bourgs se distinguent en deux grands sous types :

- Selon que la cour est ouverte et accessible directement depuis la rue avec deux bâtiments qui se font face avec des pignons sur rue ou avec trois bâtiments organisés sur un plan en U. Ce type correspond à un habitat lâche, marqué dans les villages par une alternance de pignons et de creux.

¹² Plus spécialement même dans les centres bourgs. Les grandes fermes sont elles le plus souvent en entrée de bourg voire complètement isolées. Cette organisation traditionnelle du bâti, cette hiérarchisation est souvent mal perçue de nos jours où la croyance la plus répandue est que le bâti rural est plus ou moins anarchique. Telle est bien une idée fautive. Les villages ruraux sont tout à fait ordonnés.

¹³ Deux bâtiments c'est à dire deux bâtiments chacun sous un toit unique. Le bâtiment consacré principalement à l'habitation peut avoir une partie plus ou moins fonctionnelle (étable par exemple) avec grenier au dessus, le bâtiment fonctionnel est souvent séparé entre une grange fermée et un hangar ouvert ou charretterie.

- Ou selon que la cour n'est accessible que par un porche. Dans ce cas le mur gouttereau¹⁴ de l'habitation est situé sur la rue. Il est habituellement sans ouvertures sur rue puisqu'il correspond à l'arrière du logis, dont l'accès s'effectue par la cour intérieure. Ce second type de fermes, auquel une grande part des maisons vigneronnes est rattachée, amène à des linéaires de constructions mitoyennes avec une succession de hautes portes cochères. Ce qui donne un habitat en ordre serré et confère une certaine unité aux bourgs, donnant du sens au paysage urbain.

2. Précisions à apporter quant à l'étendue du patrimoine vernaculaire en Champagne viticole

C'est à partir de cette typologie morphologique que les types champenois se déclinent. Ils sont liés essentiellement aux fonctions des exploitations viticoles : de la production du raisin, à l'élaboration et à la conservation de ce produit si particulier qu'est le Champagne. Nous excluons donc les bâtiments qui n'ont pas cette vocation vitivinicole et qui seraient destinés à l'exploitation des grandes cultures céréalières.

La distinction d'Albert Demangeon, en trois « familles » de bâtiments, selon le type de production qui y est réalisé, correspond à la manière dont le Champagne a été produit.

Ainsi la *maison élémentaire champenoise* a une simple vocation d'habitation et non de production ou de stockage puisque historiquement elle accueillait un ouvrier agricole qui exploitait les parcelles des autres.

Dans les secteurs où la vigne était cultivée, soit pour une consommation locale, soit pour la fourniture au négoce, nous trouverons des bâtiments comme la *maison de vigneron* dans le premier cas et le bloc dans le second. La faible persistance du modèle « bloc », le peu de traces encore existantes sur le territoire de l'AOC Champagne font que ce type semble, à défaut d'avoir un inventaire exhaustif du patrimoine vernaculaire, relativement marginal.

Le type le plus identitaire, qui ressort de la catégorie des établissements formés d'un ensemble de plusieurs bâtiments, se retrouvera, là où le vin –puis le Champagne– ont donné lieu très tôt à une commercialisation, en tant que produit sophistiqué. Les bâtiments sont alors adaptés à la fonction de production et de stockage. Cela correspond au modèle champenois de la maison de culture, qui prend alors le nom de *maison vigneronne* ; type très intéressant qui est, en quelque sorte, le modèle champenois.

Ceci posé, des difficultés, inhérentes au patrimoine vernaculaire rural et à son analyse, apparaissent. Il convient alors de donner quelques précisions :

- La première touche à l'étendue de ce que l'on peut qualifier de patrimoine viticole champenois. En effet, traditionnellement le patrimoine vernaculaire rural comprend aussi de nombreux éléments qui ne ressortissent pas du monde de l'exploitation et qui dépassent la question de la production, en l'occurrence celle du Champagne. Au-delà des éléments de type lavoirs, abreuvoirs, que l'on a exclus d'emblée, puisque n'ayant aucun rapport avec la production de Champagne, voire avec celle de vin, la question s'est posée en matière d'habitat. Une part de l'habitat rural n'est pas spécifique au Champagne. Fallait-il ou non l'intégrer ? L'histoire des terroirs a permis de répondre à cette question et ce type de

¹⁴ Mur gouttereau ou long pan : mur qui reçoit l'égout d'une toiture, mur de façade par opposition au mur pignon.

patrimoine est retenu lorsqu'il forme une catégorie bien identifiée, née initialement de la culture de la vigne. Il s'agit d'un patrimoine souvent assez humble car ces terroirs avaient aussi un vignoble assez peu lucratif. Ce n'est que tardivement qu'est venue se greffer une nouvelle activité liée au développement du Champagne. Ce proto-patrimoine viticole prend donc tout son sens dans la Champagne viticole.

- Une seconde précision découle de *la notion de fonction*, si importante en matière de patrimoine vernaculaire rural. La fonction crée le bâti. Or, sur l'aire de la Champagne viticole, tous les terroirs ne sont pas identiques en matière de cultures et il y a une importante distinction entre la monoculture de la vigne et la polyculture (essentiellement des céréales) ; d'où la difficulté de valoriser un patrimoine vernaculaire « du Champagne » dans des secteurs où la viticulture est minoritaire car souvent le bâti n'a été alors qu'adapté sans qu'il y ait des types très identifiables. C'est souvent par l'organisation des bâtiments et par l'apparition de certains éléments (caves, celliers) que le caractère « viticole-champenois » apparaît. Des typologies très locales, correspondant à certains sous-secteurs géographiques, peuvent parfois être mises en évidence, notamment sur les franges de l'aire d'appellation : tel est le cas, par exemple, pour Montgueux, Sézanne, le Perthois (région de Vitry-le-François) ou la Côte des Bars.

- Enfin, une troisième précision concerne *l'histoire du vignoble*. Il y a des terres qui ont toujours plus ou moins connu l'exploitation viticole mais sans aucun lien avec la production de Champagne, produit si particulier. Deux types de production, selon les lieux, ont existé :

- soit celle gérée par des grands établissements monastiques qui y trouvaient les revenus nécessaires à leurs activités et œuvres ; dans ce cas les principaux témoignages qui demeurent sont des granges monastiques¹⁵, que nous n'avons pas retenu dans notre diagnostic, le reste du bâti étant constitué de maisons si humbles qu'elles n'ont pas laissé de traces ;

- soit une production plus locale, parfois uniquement familiale –et comme cela se pratiquait quasiment partout en France– à travers des micros exploitations. Cette production locale avait acquis en certains endroits une renommée importante avec des vins qui faisaient l'objet d'un véritable négoce. Ainsi cela a donné parfois un patrimoine très original, qui, s'il n'était pas du Champagne à l'origine, a été intégré ensuite. Tel est le cas, par exemple des Riceys. Cette production viticole était très différente de celle du Champagne puisqu'elle ne nécessitait pas de lieux de stockage important ni d'assemblage ni de manipulation nécessaires à sa lente élaboration. Elle a donc été à la création d'un patrimoine spécifique qui se contentait de caves relativement modestes –par rapport à celles nécessaires au Champagne– le vin devant être bu dans l'année et pour le vin de qualité uniquement conservé pendant deux à trois ans en barriques puis mis en bouteilles dont seules les meilleures années étaient stockées. Il est intéressant de voir quelle évolution a subi ce type de patrimoine et comment il s'adapte à ces nouvelles fonctions liées désormais à la production de Champagne.

Ces précisions expliquent que toute synthèse, comme celle qui suit, ne peut être que partielle, voire partielle et que la question du patrimoine vernaculaire rural de la Champagne mériterait une étude détaillée reposant sur un inventaire systématique et exhaustif.

¹⁵ Plusieurs exemples de ce patrimoine monumental sont protégés au titre des Monuments historiques.

Dans cette recherche de typologie du patrimoine vernaculaire viticole, nous étudierons successivement les différents types d'habitat vigneron, leurs éléments constitutifs, puis les petits éléments ponctuant le vignoble et enfin le patrimoine spécifique à certains secteurs liés à la morphologie, aux matériaux ou aux pratiques.

B / Les principaux types d'un patrimoine bâti fonctionnel engendré par le Champagne

Pour de nombreux bâtiments du monde rural, la fonction détermine la forme. Le bâti d'exploitation viticole est spécifique dès lors qu'il a eu à répondre à des fonctions bien précises, d'une part pour l'élaboration, si particulière pour le Champagne (avec ses différentes étapes), d'autre part pour sa conservation en bouteilles, mode beaucoup plus gourmand d'espace que la conservation en fûts et barriques. On note toutefois que la production vitivinicole de Champagne a suscité principalement un type de bâtiment qui peut être considéré comme éponyme du territoire. D'autres ne sont observables qu'en quelques secteurs. Il convient néanmoins de les noter, ne serait-ce que pour mieux faire ressortir la spécificité du type le plus répandu. L'exception, là aussi, confirme la règle.

1. Deux types marginaux du patrimoine bâti rural viticole

Issus de la typologie générale, ces deux types sont présentés, ici, pour mémoire. Ils ont un point commun : ne pas accueillir toutes les étapes de l'élaboration du Champagne. En revanche ils correspondent à l'économie viticole.

a. Le type « bloc à terre »

Ce type de bâti vernaculaire correspond à une petite exploitation de subsistance. Il rassemble sous un même toit la partie habitat et celle fonctionnelle liée au type d'exploitation, en l'occurrence la culture de la vigne. La partie fonctionnelle des bâtiments servait essentiellement à ranger le matériel, quelques produits et le cheval ou la vache.

Au cours du diagnostic, assez peu d'exemples de ce type de bâtiment ont été observés. Les rares exemples que nous avons pu recenser correspondent vraisemblablement à du réemploi de bâtiment, ayant été conçu pour d'autres cultures que celle de la vigne.



Exemple de Bloc à Bouzy



Exemple de bloc à Arrentières



Exemple de bloc à Spoy

b. Les maisons élémentaires de vignerons

Ces maisons servaient de logement aux manouvriers ou aux petits vignerons, exploitant quelques ares de vigne ou, le plus souvent, se louant à de plus gros producteurs. Les fonctions vitivinicoles et fonctionnelles ne sont pas affirmées dans ces bâtiments et encore moins la production de Champagne, à la différence des maisons vigneronnes. C'est donc par leur structure, leur taille et leur utilisation qu'on peut les différencier d'une part des autres maisons élémentaires et d'autre part du type très identitaire d'habitat champenois, qu'est la maison vigneronne.

Historiquement ces maisons étaient occupées par des petits vignerons ou des manouvriers-vignerons qui ne produisaient du vin *tranquille* que pour leur consommation personnelle ou locale. De dimensions variables et en principe d'allure très humble, elles sont un type intermédiaire entre le petit bloc et la maison élémentaire, selon la distinction morphologique d'Albert Demangeon (page 27).

Elles sont constituées essentiellement d'une seule pièce à vivre, éclairée par une fenêtre, et surtout, car c'est là leur particularité, élevée sur une cave semi-enterrée et accessible par un escalier extérieur. La cave semi-enterrée ouvre directement sur la rue ou la cour commune, quand ces maisons sont regroupées. L'escalier extérieur en pierre confère à la maison un caractère certain.

Il est important de noter que plus on s'éloigne de la zone centrale de l'appellation, plus ce type de maison de vigneron est présent. Il est quasi inexistant sur la Montagne de Reims ou dans la Côte des Blancs. En revanche, son nombre s'accroît dans la partie Ouest de la vallée de la Marne ou encore dans la Côte des Bars.

Ce type de maisons est actuellement en voie de disparition. Celles qui subsistent méritent que l'on y prête attention dans l'optique de maintenir l'unité patrimoniale dans toute sa diversité historique et sociale, sur l'ensemble de l'aire AOC Champagne.



Maison élémentaire de vigneron à Allemant



Exemple de maison de vigneron avec escalier extérieur et cave semi-enterrée, Le Breuil



Bel exemple de maison élémentaire de vigneron avec sa porte et sous la fenêtre la cave semi-enterrée, Brasles



Exemple de maison de vigneron, Le Breuil

Evolution du type vers une production qui prend petit à petit plus d'importance et de place.



Maison de vigneron avec sa cave sous l'escalier extérieur, Mont-Saint-Père



Maison de vigneron sur deux niveaux, Chezy-sur-Marne

Dans ces deux exemples on note l'évolution vers des bâtiments plus conséquents. La cave prend plus de place. Il s'agit du passage de la maison élémentaire de vigneron à une maison vigneronne dans laquelle la fonction commence à concurrencer l'habitat.

2. Un type très identitaire de la Champagne viticole : la maison vigneronne

Le type vraiment identitaire du patrimoine viticole champenois semble être celui des « **maisons vigneronnes**¹⁶ », qui est l'adaptation locale de ce qui dans d'autres régions seraient des maisons dites de culture c'est à dire, en termes économiques, des exploitations de production. Elles sont définies par la présence, sur un même périmètre, de locaux spécifiquement destinés à la production vitivinicole (pressoirs personnels avant leur normalisation, celliers, etc.) et de locaux d'habitation. Ce type se caractérise par le regroupement de plusieurs bâtiments, concentrés sur des espaces relativement restreints. Ce qui permet à la fois de se loger et d'exercer les différentes opérations de production, allant du traitement de la récolte, au stockage des vins, en passant par l'étape d'assemblage et de production du Champagne ; vin si particulier, qui ne connaît ni le « nouveau » ni le « primeur », mais qui demande toujours du temps de confection et donc de la place. La *maison vigneronne* se trouve sur représentée dans la partie la plus viticole (Montagne de Reims, Côte des Blancs, Vallée de la Marne) de l'appellation.

Deux principaux sous types peuvent être distingués selon l'ordonnement des bâtiments par rapport à la cour. Le type le plus remarquable est celui à cour fermée avec entrée par un vaste porche ; le second est celui en front de rue avec les bâtiments parallèles à la rue. Cette particularité mais aussi quelques autres spécificités amèneront à s'intéresser aux divers éléments constitutifs de la maison vigneronne.

La maison vigneronne se caractérise donc par son ensemble de bâtiments abritant des fonctions spécifiques liées à la fabrication et à la conservation du Champagne.

Mais la Champagne est partagée entre la mono culture de la vigne et les grandes cultures céréalières¹⁷. Elles se sont parfois succédées. Ainsi, cette exploitation du sol se retrouve dans le bâti fonctionnel et plus particulièrement dans la filiation entre les petites fermes de bourg et les maisons vigneronnes. En effet sur le plan structurel ces deux types possèdent des bâtiments très semblables, car lorsqu'il s'agit de produire, il faut regrouper sur une même parcelle les fonctions d'habitat et d'exploitation, quelque soit le type de culture.

¹⁶ Pour la distinction entre maisons *vigneronnes* et maisons *de vigneron*s nous renvoyons à la distinction établie par Claude ROYER dans *L'architecture rurale française, Champagne Ardenne*, les premières concernent l'activité et l'adaptation à des usages spécifiques, les secondes le mode d'occupation par des vigneronns. Cette distinction crée donc une différence avec l'usage de la terminologie employée dans d'autres secteurs -notamment l'Ile de France- où la maison de vigneronns est celle où vit le vigneron et qui a été adaptée à l'usage de cette activité.

¹⁷ L'origine de cette distinction est à chercher dans le passé des cultures locales.



Ville-sur-Arce



Fleury-la-Rivière

La filiation entre les petites fermes de bourg et les maisons vigneronnes apparaît clairement dans ces exemples. Sur la seconde illustration de Ville-sur-Arce on distingue bien la cave semi enterrée et le cellier actuel fait dans une ancienne grange encore marquée par une fenêtre qui a du remplacer une gerbière ancienne. Sur la photo de Fleury-la-Rivière, la porte à foin est encore visible et ouvre sur un haut grenier.

Des travaux de « généalogie du bâti » nécessiteraient d'être développés afin de mettre en évidence et de comprendre la filiation entre fermes de bourg et maison vigneronne.

Les ensembles champenois de maisons vigneronnes connaissent plusieurs variantes. La principale distinction concerne la disposition générale des bâtiments. Le premier type est organisé sur un plan en U, plus ou moins ouvert sur la voie (type avec cour), tandis que le second est constitué de deux bâtiments parallèles l'un à l'autre, le premier s'alignant sur la voirie (type en front de rue).

a. Le type avec cour

C'est dans ce sous-type que la filiation avec le bâti agricole non viticole est la plus visible.

On a affaire à un ensemble organisé sur un plan en U avec un bâtiment en fond de cour, servant en principe d'habitat avec parfois la présence d'une cave, et deux bâtiments fonctionnels en retour dont les murs pignons sont sur la rue.

Des distinctions peuvent être observées dans cette organisation spatiale et dans la qualité du logis selon que la cour est totalement ouverte ou qu'elle est partiellement close par la présence d'un mur de clôture ou le plus souvent d'un petit mur bahut (muret surmonté d'une grille), qui la sépare ainsi de l'espace public.

Quelques exemples de bâtiments organisés autour d'une cour close par un mur.



Bonneil

Exemple de maison vigneronne à cour ouverte séparée de l'espace public par un mur de clôture.



Chaumuzy

Dans cet exemple la cour ouverte est séparée de la voie publique par une grille sur un mur bahut



Chamery

Bâtiment en U fermé de l'espace public par un mur et ouvert d'une grande porte à double battant.



Maison vigneronne en U avec un mur bahut, à Chezy-sur-Marne

Ce type de bâtiment est très proche de ceux réservés à l'agriculture non viticole. La fonction viticole est plus particulièrement marquée par le gabarit des bâtiments, que par leur organisation sur la parcelle. En effet une même organisation spatiale pourra accueillir

différents types de cultures (céréalières et autres) ; les formes peuvent aussi être identiques quelle que soit la culture comme par exemple celle des bâtiments qui étaient utilisés pour les chevaux si utiles dans toutes les exploitations jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En revanche certains types de production comme celle de la Champagne viticole, peuvent s'accommoder de volumes plus faibles. L'exemple ci-dessus des bâtiments viticoles de Chezy-sur-Marne l'illustre bien, puisque l'organisation spatiale est identique à celle d'une ferme de bourg.

La fonction viticole est soulignée par le cellier qui occupe un des deux bâtiments latéraux. Une des caractéristiques de cet ensemble est qu'il est de taille relativement modeste avec une cour de faible superficie. L'activité viticole se suffit d'espaces moindres : pas de présence de bétail mais des tonneaux. Le second bâtiment en retour abritait auparavant les autres fonctions (écuries, stockage notamment).



Cellier dans le bâtiment en retour, Chigny-les-Roses



Cellier avec un pignon sur rue, Chezy-sur-Marne

Si cette ordonnance est largement répandue, elle peut néanmoins présenter des variantes, notamment dans la place du logis.

Dans le cas du logis sur rue, en principe perpendiculaire à la voie avec ouverture sur la cour, il y a souvent un bâtiment fonctionnel dans le prolongement. Un autre se trouve en face. Un exemple avec le logis sur rue.



Exemple à Berru



Champagne Duchène à Cumières

A noter la toiture en ardoise signe d'une aisance certaine confortée par la présence d'un porche.

On peut trouver aussi des logis d'une architecture travaillée et de qualité.

On a pu observer, notamment dans la région de la Vallée de la Marne, sur le même plan de maison sur cour, des logis construits avec un soin tout particulier. Dans ce cas ces bâtiments sont en eux même très intéressants, au-delà même de leur fonction viticole.



Deux exemples de beaux logis à l'ordonnance très classique à Cumières

Lorsqu'il y a succession de ce type d'établissements en U, cela forme d'intéressants linéaires faits d'alternance entre des cours ouvertes et des murs pignons quasi aveugles à l'exception parfois d'une gerbière.



Série de pignons signalant une organisation de bâtiments autour d'un plan en U, Brasles

Ces ensembles sont intéressants par leur unité. Dans un souci de préservation il est nécessaire d'être très vigilant, notamment dans le cas où des transformations diverses sont prévues, par exemple pour créer des ouvertures.

Lorsque la cour est fermée par un porche, celui ci devient souvent un élément important du décor.

Il se distingue selon qu'il est rectangulaire ou cintré, à l'aplomb de la voirie et des maisons, ou formant une demi-lune. Ils se trouvent souvent sur les murs extérieurs ou murs de clôture. Les plus intéressants sont couverts d'une toiture en bâtière (toit à deux pentes).

Exemples de porches rectangulaires



Ambonnay
La porte en bois est très simple mais il faut noter le décor de la corniche à frise.



Chesnay
Modèle avec une porte piétonne ouvrant dans un des deux battants



Brasles
Dans ce modèle à la porte plus récente on note la présence d'un beau toit en bâtière.

Exemples de porches cintrés sur mur de clôture ou de façade



Porche en pierre meulière, Ambonnay



Piliers en pierre de taille, Hermonville



Piliers en briques, Avize



Vaudemanges

Exemples de porches en demi-lune



Bouzy



Hermonville

Les porches en retrait de la rue permettaient les manœuvres des lourds charrois. Ils sont l'apanage d'établissements créés pour des exploitations non viticoles. Sur l'exemple de gauche il faut noter la présence des chasse-roues. Ces derniers, courants par le passé, ont été souvent ôtés au XX^e siècle.

b. Le type en front de rue

C'est le second type le plus caractéristique de la Champagne viticole. Il s'agit d'un patrimoine d'origine rural, dérivé de la traditionnelle maison de culture ou de la ferme de bourg, existant dans le bassin parisien, qui a été adapté à la fonction viticole et à la production du vin effervescent.

Son originalité se marque par les différents bâtiments qui composent l'ensemble, notamment par leur taille et leur disposition sur la parcelle. L'ensemble est composé de deux bâtiments parallèles, le premier aligné sur la rue et le second séparé par une petite cour. Le porche, placé habituellement sur une extrémité du bâtiment, surmonté initialement d'un grenier, permet d'accéder à l'ensemble. Cette singulière organisation laisse supposer, à l'observateur placé dans la rue, qu'il n'y a qu'un seul bâtiment.

Ces constructions, lorsqu'elles sont regroupées sur une même voie, forment des linéaires de façades. Celles-ci établies en mitoyenneté le long des voies principales et régulièrement percées de porches, donnent une allure certaine aux centres bourgs. De ce fait ces édifices participent pleinement au paysage bâti urbain dont ils sont des éléments marquants.

Différents sous-types de maisons vigneronnes en front de rue peuvent être distingués : un type « primaire », ayant une fonction de simple production, et un type « classique » avec une architecture plus travaillée.

Le type primaire

Il peut être décrit comme un intermédiaire entre les maisons de cultures et les maisons vigneronnes. Ces maisons vigneronnes en front de rue « primaires » pourraient n'être que des fermes de polyculture, puisqu'il n'y a pas de traces d'activité viticole dans la structure et l'agencement du bâti. Ce n'est souvent qu'en interrogeant les occupants que l'on apprend que ces maisons ont une vocation vitivinicole.

A noter dans les exemples suivants, que les portes de la partie habitat sont sur la rue, ce qui est une originalité pour ce type de bâtiment où, en principe l'entrée du logis s'effectue par la cour intérieure.



Bonneil



Fossoy



Lagery



Verzenay

Sur ces quatre exemples il est difficile de faire la différence entre des bâtiments à vocation vitivinicole et des fermes de bourgs des régions maraîchères si l'on ignore le type de production qu'accueillent ces bâtiments. A noter la porte cochère habituellement placée à une des deux extrémités du bâtiment.



Charly



Verzenay

Sur ces deux maisons l'aspect fonctionnel est encore bien marqué : sur celle de Charly par le percement de jour de combles de l'ancien grenier, sur celle de Verzenay par la lucarne engagée qui servait à monter les produits dans le grenier. La position centrale de la porte cochère (à Charly) est une exception.

Le type intermédiaire

Un type intermédiaire peut être distingué, tendant vers la recherche architecturale, mais en restant assez simple dans les décors, modénatures et formes.

Dans les exemples suivants, plus élaborés, le porche devient un élément de décor, ouvragé et souvent de forme cintrée. L'allure extérieure est plus celle d'une maison dite d'influence urbaine que d'une simple maison rurale comme dans le cas des maisons de type « primaire ».



A noter la porte et les fenêtres surmontées de frontons.



A noter une recherche architecturale sur la façade aux ouvertures symétriques et aux encadrements en briques.



A noter le porche cintré et la persistance des volets à persiennes. Dans cet exemple à porte centrale la pièce située à gauche est fonctionnelle (sans fenêtre).

Trois exemples à Verzenay

Le type des maisons vigneronnes « classiques »

La richesse, liée à la production de Champagne, a permis l'édification de bâtiments qui prennent alors une allure plus urbaine. Par rapport aux précédents, ces bâtiments apparaissent beaucoup plus soignés, avec des façades animées (présence de bandeaux séparant les étages, de corniches moulurées, d'ouvertures symétriques, etc.) et des matériaux de meilleure qualité (usage de la pierre de taille et de la brique par exemple). Ces maisons sont le plus souvent édifiées sur caves, reconnaissables par la présence de larges soupiraux, ce qui n'était pas toujours le cas pour les précédents modèles.



Charly

A noter la présence de soupiraux, la porte cochère avec son arc cintré en pierre et les bandeaux.



Cumières

Belle porte cochère à entourage de pierre de taille.

Ce type particulier de maison vigneronne en front de rue est très intéressant car il confère un style au paysage urbain, surtout lorsqu'une rue présente un alignement de ces bâtiments à porches.

Le porche est un élément à la fois fonctionnel, puisqu'il permet la circulation entre les deux corps de bâtiments de la maison vigneronne en front de rue, et un élément de décor à travers ses différentes formes et son architecture plus ou moins travaillée.



Quatre exemples de porches, Verzenay

Le Champagne a donné d'intéressantes variantes de la maison vigneronne, à travers l'élément caractéristique de ce qui, selon les régions, est connu sous le nom de « chartils », « paradis » ou « porte-rue ». Ces trois termes semblent exprimer la même réalité. Il s'agit d'un porche profond sous grenier, permettant par sa taille d'une part le travail au sec et d'autre part l'accès à différentes caves, celliers, pièces d'habitat dont les portes ouvrent directement sur le porche.

Ce qui caractérise¹⁸ essentiellement le porte-rue c'est son double rôle de lieu de passage et d'espace lié au logis contigu. En effet sous le porte-rue s'ouvre généralement, d'un côté la porte du logis, de l'autre la porte d'espaces annexes de la vie domestique : fournil, buanderie, voire cuisine.

Exemples de porte-rue



Localisation d'un porte-rue entre les deux parties de l'habitation, Bassuet



Vanault-le-Châtel

Exemples de paradis



Deux exemples à Aÿ

Malgré l'intérêt architectural de ces éléments, ils sont en danger car ils ne sont plus adaptés aux modes d'exploitation actuels. Ils ne sont plus vraiment compris lorsque les maisons sont reprises par de nouveaux occupants, pas obligatoirement liés aux traditions viticoles. Leur utilité n'est plus toujours aussi manifeste puisqu'ils sont souvent, par leurs dimensions,

¹⁸ D'après la description de Claude ROYER dans *L'architecture rurale française, Champagne Ardenne*, A Die, 2001.

inadaptés aux modes de transports modernes. Quant à leur entretien il paraît de plus en plus lourd (maçonnerie, couverture, menuiserie). Il convient donc de mieux les connaître tant comme élément de décor urbain que comme élément d'identité.

Les fronts de rue de maisons vigneronnes

Dans les villages les maisons vigneronnes sont rarement isolées. Au contraire elles forment des ensembles continus, des fronts de rue de maisons mitoyennes.



Mareuil-sur-Aÿ



Cernay-les-Reims



Nogent l'Abbesse



Nogent l'Abbesse



Berru

Ces linéaires donnent beaucoup de caractère aux communes dans lesquels ils se trouvent. L'ensemble renforce l'identité des lieux. Ces regroupements sont tout aussi intéressants que chaque cas pris individuellement. Il y a, en principe, une harmonie dans les matériaux employés, dans les coloris, dans les formes, etc. Ainsi il faut être vigilant lorsque des travaux sont effectués. Car des changements qui pourraient paraître de détails, s'ils se reproduisent sur plusieurs maisons font perdre toute l'homogénéité de la rue, voire du centre bourg.

Ainsi, ces maisons vigneronnes, tant individuellement qu'à travers des tissus constitués, doivent être préservées comme éléments forts de l'image du territoire si l'on souhaite maintenir une certaine unité et originalité du paysage bâti champenois, complément du paysage naturel.

Au-delà de la typologie, qui découle de la morphologie, les bâtiments liés à la production du Champagne présentent des caractères généraux. Là encore par leur répétition d'un lieu à l'autre ils sont d'indéniables éléments identitaires qui doivent être pris en compte au titre des paysages et dont la pérennité doit être assurée.

3. Les éléments constitutifs du bâti viticole

La présentation typologique serait incomplète si après avoir présenté les ensembles morphologiques on ne s'arrêtait pas à certains éléments constitutifs qui caractérisent, tout autant que leur forme, les établissements de production.

Il faut distinguer, dans les locaux spécifiquement destinés à la production viticole, l'espace où l'on fabrique le vin et celui où on le conserve.

a. Locaux de fabrication : les pressoirs

Le terme de pressoir est équivoque puisqu'il désigne à la fois l'*instrument*, dans la chaîne de fabrication du Champagne et le *bâtiment* où était installé initialement cet outil.

Les techniques et les normes évoluant très rapidement, les *pressoirs-outils* qui servaient à extraire le jus de raisin, n'ont plus été utilisables. S'est alors posée la question de leur usage et de leur possible réutilisation. Ils étaient en quelque sorte les symboles -au même titre que la bouteille- de l'activité champenoise. Les viticulteurs s'en sont vite rendus compte et, à défaut de pouvoir continuer à s'en servir professionnellement, ils ont voulu garder le symbole fort de leur profession.

Dans un souci de conservation de la mémoire des techniques anciennes et de leur valorisation, certains pressoirs sont ainsi devenus des *objets de décor urbain*, placés stratégiquement à la vue du plus grand nombre sur les places, aux carrefours, près des lieux de production, etc.. Dans d'autres cas, quand ces pressoirs-outils individuels étaient installés dans une exploitation, ils ont pu devenir des objets de décor pour mettre en valeur la maison vigneronne. Ils sont alors utilisés comme objets de promotion commerciale et sont judicieusement placés dans l'espace accueil-vente de l'exploitation. Ils servent alors de rappel et de garantie de l'authenticité du produit.

Dans plusieurs communes les pressoirs sont devenus des objets de l'espace public et ont donc trouvé un nouvel usage en matière de valorisation du paysage urbain.



Le Mesnil-sur-Oger



Mutigny



Ludes



Vaudancourt



Nogent l'Abbesse



Congy

Deux exemples de pressoirs « instruments » devenu objets de décor et de valorisation de certains producteurs heureux d'affirmer leur authenticité dans des locaux ouverts au public.



Pressoir dans un local commercial (Champagne Carlini) à Verzenay



Fonction muséale du pressoir en situation du Cellier aux Moines à Bar-sur-Aube

Certaines coopératives ont aussi cette démarche en installant devant leurs locaux leur ancien pressoir.



Nogent l'Abbesse

Le *pressoir, en tant que bâtiment*, ou centre de pressurage, peut lui aussi subir les évolutions techniques et ne plus être adapté aux conditions actuelles de production et d'exploitation. Dans ces cas, se pose la question de son usage, de son utilité et donc de son avenir. Ces bâtiments sont souvent laissés à l'abandon. Le risque de déshérence, puis à terme de destruction, est alors important. Pratique bien dommageable car c'est aussi un temps de l'histoire du Champagne qui disparaîtrait avec eux.



Exemple d'un centre de pressurage abandonné à Vertus



Exemple d'un quai de déchargement en déshérence à Cuchery

Ces bâtiments peuvent, eux aussi, trouver une nouvelle utilisation. Ils peuvent être réemployés comme lieu de stockage ou comme lieu d'accueil du public et de vente.

Ces bâtiments avec leurs caractéristiques architecturales pourraient être aussi le lieu de valorisation du Champagne et de l'ensemble du territoire de l'aire AOC, en devenant par exemple des lieux d'exposition ou des musées.

Actuellement de nouveaux bâtiments sont construits souvent dans un style plus impersonnel que les anciens.

Deux exemples de pressoirs modernes en tant que locaux d'exploitation :



Vanault-le-Châtel



Villevénard

b. Locaux de stockage : le cellier, les caves, la vinée

Le Champagne est un produit fragile et de lente maturation. Il doit passer de longs mois, voire des années, dans divers locaux avant d'être commercialisé. Les caves, en Champagne, tiennent donc une place encore plus importante que dans d'autres secteurs viticoles. Ainsi plusieurs bâtiments existent avec chacun leur originalité ou leur spécificité. Ils ont tous leur rôle pour conserver le vin, dans les meilleures conditions possibles, notamment à température constante.

Il est important de bien distinguer les caves, des celliers. Les deux avaient, à l'origine, des fonctions assez similaires, liées au besoin de stockage pour élaborer le produit fini. Pour autant que le vocabulaire soit harmonisé, ce qui n'est pas toujours le cas d'un lieu à l'autre, on peut dire qu'à la différence des caves, les celliers sont de plain-pied. La présence de cellier et non de cave était due à la présence d'une nappe phréatique haute empêchant de creuser. Il s'agit donc de bâtiment hors sol. Certains celliers ont été construits en jouant sur les différences de niveau en étant alors creusés à flanc de coteaux ou de talus.

Le cellier

Le cellier sert à entreposer les bouteilles en attente de commercialisation. Il s'agit donc d'un bâtiment important, voire essentiel pour le producteur local. Il doit être pratique et facile d'accès. Il est peu enterré, souvent de plain-pied et à côté du logement de l'exploitant. Il a, jusqu'à ces dernières années, servi aussi de lieu d'accueil pour la clientèle, d'où la nécessaire

proximité des deux espaces. A noter que dans la maison vigneronne le cellier est souvent de taille relativement modeste.

Ses matériaux de construction, souvent choisis avec soin, permettant de garantir une température constante et optimale. Le cellier présente, en principe, une porte pleine à double battant.

A mesure que la production croît, le cellier devient de plus en plus autonome et imposant.

Quelques exemples de celliers :



Chezy-sur-Marne

Exemple de cellier en contre-bas par rapport au niveau de la voirie.



Coulommès-la-Montagne

Le cellier évolue. Il tend désormais à être édifié de manière distincte des autres bâtiments de l'exploitation. Sa taille évolue elle aussi à mesure que la production augmente.



Ambonnay

Certains celliers sont autonomes de la maison vigneronne. Celui-ci se distingue à peine d'une grange.



Chigny-les-Roses

Cellier hors sol. On note que ce cellier est à deux niveaux.



Chigny-les-Roses

La vue latérale permet de constater qu'il n'y a que le minimum d'ouverture pour maintenir la fraîcheur.

Les caves

Ce terme est lui aussi bien équivoque en Champagne puisqu'il recouvre trois réalités, selon les cultures et les exploitations. Il convient donc de faire des distinctions entre les différents types qui coexistent.

Le premier type de caves concerne les *grandes caves nées des crayères*. Si celles des grandes Maisons de Champagne, notamment à Reims sur la colline Saint-Nicaise sont les plus connues, ce ne sont pas les seules. Adaptées pour la production et la conservation de Champagne, après avoir été dès l'Antiquité des carrières de matériaux, elles forment d'importants réseaux de galeries, longues parfois de plusieurs kilomètres. Les nombreuses étapes liées à l'élaboration du Champagne nécessitent d'importants espaces, d'où ces caves monumentales de grande ampleur, dans lesquelles plusieurs millions de bouteilles peuvent être entreposées. Les plus importantes de Reims, faisant partie d'un patrimoine exceptionnel et reconnu en tant que tel, ne sont pas l'objet de cette étude sur le patrimoine vernaculaire.

Le second type concerne les *caves traditionnelles* qui existent dans nombre de maisons rurales et qui n'ont rien de spécifiquement lié à l'activité viticole du Champagne. Il s'agit de cave de conservation dans lesquelles, ceux qui, aux XVIII^e et XIX^e siècles, faisaient des vins dormants les conservaient avant leur consommation. Ce type de cave existe partout. On les trouve autant dans les humbles maisons de vigneron que dans des maisons vigneronnes, voire dans les fermes reconverties et actuellement occupées par des viticulteurs, mais qui à l'origine étaient consacrées à la polyculture ou aux céréales comme dans le Perthois ou la région de Sézanne par exemple. Ce local, rarement séparé des autres bâtiments, fait partie intégrante de la construction et est généralement situé sous la pièce commune. L'entrée de la cave extérieure, lorsqu'elle est placée sous la fenêtre de la pièce à vivre, s'agrémente d'une ouverture percée dans le mur sous appui.

De par leur structure semi-enterrée et leur faible volume, leur accès pas toujours très aisé, ces caves sont peu propices à l'élaboration du Champagne, mais avec son développement, dans les années 1960, elles ont été adaptées à cette production. Ainsi certaines ont été modernisées avec souvent l'agrandissement de leur superficie et l'emploi du parpaing ou du béton. Cette évolution reflète l'impact de la culture et la relation étroite entre le bâti et la production de vin. Cette mutation dans la fonctionnalité du local de conservation illustre aisément, dans le domaine du bâti, la notion de paysage évolutif.

Quelques exemples de caves semi-enterrées avec entrées fermées par des portes obliques.



Monthurel



Le Breuil



Brasles



Nogent l'Abbesse

Exemples de caves semi-enterrées avec entrées fermées par des portes droites.



Chamery



Hautvillers



Deux entrées de caves sous un porche, villenauxe-la-Grande

Exemple de cave semi-enterrée avec escalier sous auvent maçonné extérieur à la maison



Vincelles

Exemple de cave de plain-pied dans une maison vigneronne avec escalier extérieur. L'accès ancien de la pièce à vivre se faisait en haut de l'escalier extérieur :



Mont-Saint-Père

Exemples d'accès aux caves non couvert avec escalier de pierre



Exemples d'escaliers en pierre Baulne-en-Brie



Exemple d'escalier intérieur permettant d'accéder à une cave à Verzenay

Le dernier type est celui des *caves* qui ont été *creusées spécialement pour la conservation et la fabrication* si spécifiques *du Champagne*. Taillées habituellement dans la craie elles garantissent une température constante et permettent d'agrandir l'espace en se servant du sous-sol, ce qui est relativement rare en milieu agricole mais qui se conçoit bien là où les terres sont par nature affectées avant tout à la production.

La création de ce type de cave et notamment leur agrandissement, se poursuit toujours mais seules les plus anciennes peuvent être considérées comme patrimoine vernaculaire authentique.

Certaines, comme aux Riceys, du fait de la concentration urbaine, sont enchevêtrées et pas toujours en lien avec les parcelles du sol. Elles peuvent être très intéressantes et mériteraient sans doute une protection réglementaire ou légale (de type loi de 1913).

Une autre variante de ce type de cave existe avec celles qui sont placées à flanc de coteau et qui se rapproche ainsi de certains celliers.



Exemple à Villers-Marmery



Exemples à Ville Dommange



Entrée de cave à flanc de coteau à Ay

Un dernier terme est employé pour désigner la cave et un local de conservation, celui de *vinée*. Il se rencontre surtout dans la Champagne méridionale et dans l'Aube. Il s'agit d'une réserve pour les tonneaux de vin et les denrées alimentaires. Le terme ne désigne un local à finalité vinicole que dans les régions où la viticulture avait pris une certaine importance et y est la principale ressource, sinon il sert essentiellement de lieu de stockage. La vinée peut être installée de plain-pied à l'extrémité d'une construction en U, à l'opposé du bâtiment d'habitation. Elle est alors placée juste au-dessus de la cave et des « goulottes » en bois font la liaison entre les deux pièces, permettant ainsi au vin de passer d'une pièce à l'autre. D'après un témoignage la vinée, dans l'Aube, est un espace taillé dans la craie, qui n'est pas entièrement enterré, avec un sol en terre battue¹⁹.



Exemple de « goulotte » permettant de relier la vinée à la cave, Les Riceys

¹⁹ Initiée en se limitant aux grandes caves des crayères rémoises avec le colloque de l'APIC de mai 2002 (voir bibliographie), une étude typologique, morphologique mais aussi sémantique sur les caves, celliers et vinée pourrait être menée à l'échelle de toute l'aire AOC, ce qui apporterait beaucoup sur l'utilisation du sol.

C/ Les autres éléments du patrimoine vernaculaire ponctuant le vignoble

D'autres éléments, plus humbles, de dimensions souvent plus réduites, mais néanmoins importants pour le vignoble et son paysage, sont à prendre en compte au titre du patrimoine vernaculaire. Par leur nombre, ils maillent et structurent le territoire. Ils en rappellent ainsi la vocation viticole.

1. Les bornes des grandes Maisons ou des grands propriétaires

Les bornes étaient installées par les grandes Maisons pour délimiter leurs terrains. Si elles conservent leur fonction première, du fait qu'elles reprennent les couleurs des grandes marques, elles sont aussi des éléments de décor et d'affirmation d'une image. De par leur fréquence sur l'ensemble des terroirs, même en dehors des zones de grand commerce et des lieux privilégiés du négoce, elles sont des facteurs identitaires structurant le territoire. Elles font donc le lien entre une activité, une image et une culture. L'enjeu pour l'avenir est de veiller à leur état de conservation et à leur maintien sur les parcelles.



Borne de L. Olry Roederer, Le Mesnil-sur-Oger



Borne de Moët et Chandon, Le Mesnil-sur-Oger



Borne de Veuve Clicquot, Le Mesnil-sur-Oger



Borne de Deutz à Aÿ (photo P-M. Tricaud)

2. Les cabanes de vigne

Le terme *cabane de vigne* regroupe deux types d'édifices : les loges, qui représentent le type général et les cadoles, construction particulière au secteur de l'Aube.

a. Les loges²⁰

Les cabanes de vignes sont nées du besoin de posséder, au cœur des vignobles, des locaux permettant les pauses notamment pour les repas et servant à stocker du matériel et l'eau.

Liées à une société qui connaissait essentiellement le déplacement à pied, elles ont perdu de leur intérêt avec la voiture et les tracteurs. Ces petits édifices sont fortement menacés, ou ont complètement disparu à l'heure actuelle faute d'utilité. Les premières ont été abandonnées lors de la reconstitution du vignoble après la crise phylloxérique, les autres détruites plus récemment avec la mécanisation du travail et le regroupement des parcelles après le remembrement. Leur disparition peut être due à un effondrement suite au manque d'entretien ou à une destruction volontaire lorsqu'elles gênaient le passage des enjambeurs.

Si certaines datent du début du XX^e siècle, beaucoup sont récentes, construites ou, plus exactement reconstruites, en matériaux ordinaires (parpaings, ciment, tôle ondulée) et présentent peu d'intérêt architectural. Ainsi, au lieu d'être un élément de décor elles nuisent parfois à la qualité esthétique du paysage champenois. Pourtant elles ont un sens évident pour celui-ci. La question est de savoir s'il faut leur redonner un « style » pour les intégrer à leur environnement.

Quelques exemples de loges utilisant des matériaux tels que le bois et la brique



Fleury-la-Rivière



Rizaucourt (photo C. Baudez)



Fleury-la-Rivière

²⁰ Description par Claude ROYER dans *L'architecture rurale française, Champagne-Ardenne*, A Die, 2001.

Autres exemples :



Allemant



Arrentières (photo C. Baudez)

Quelques exemples montrant l'utilisation de matériaux modernes non identitaires, tels que le parpaing ou la tôle ondulée.



Bragelogne-Beauvoir



Montgueux



Binson-Orquiny (photo C. Baudez)

Deux exemples de loges rinnovées ou reconstruites :



Sillery



Le Breuil (photo C. Baudez)

Comme pour les bâtiments d'exploitation, certaines loges sont édifiées par les grandes Maisons de Champagne pour s'implanter sur un vaste territoire. Ces éléments sont des marqueurs du paysage par leur reprise du style des maisons mères et du vocabulaire architectural.



Loge Moët et Chandon à Chouilly (photo C. Baudez)

Les loges, éléments du patrimoine vernaculaire, sont les témoins d'une pratique, d'une époque et les marqueurs du paysage champenois. Avant leur disparition complète ces éléments devraient être d'avantage pris en compte comme vecteurs identitaires du territoire champenois et ainsi être préservés à l'échelle de toute l'aire AOC, comme cela est déjà fait par exemple sur le Parc naturel régional de la Montagne de Reims ou dans la commune des Riceys.

Il pourrait être intéressant d'élaborer des prescriptions et-ou propositions architecturales pour la remise en état des cabanes de vigne ou la construction de nouvelles, qui à défaut d'avoir un usage fonctionnel lié à la culture, pourraient en avoir un lié au tourisme viticole.

Un concours, en s'inspirant des caractéristiques architecturales de la Champagne et de la typologie générale de son bâti (matériaux, formes, etc.), pourrait être mis en œuvre pour reconstruire des éléments plus identitaires et plus respectueux du paysage tout en étant fonctionnels et adaptés aux techniques et aux besoins modernes du travail de la vigne.

b. Les cadoles²¹

Dans l'Aube, où la Champagne jouxte la Bourgogne, les *cadoles* sont un type particulier de cabanes de vigne remarquables par leur forme circulaire et les matériaux employés. Il s'agit d'édifices construits avec de beaux blocs de pierre sèche, sans liant ni mortier. Les formes et les dimensions sont diverses, plus ou moins soignées, plus ou moins arrondies ou coniques et peuvent varier selon les besoins, les possibilités (abondance ou non de matériaux locaux, présence ou non des tas de pierre appelés « murgers ») et l'habileté du vigneron-constructeur.

Malgré des usages locaux différents, des constantes peuvent être établies dans les principes et techniques de construction. Elles sont composées d'un mur vertical conforté à l'extérieur d'un amoncellement de matériaux. Les plus belles pierres, les plus larges et plates, sont réservées au toit, sans charpente, à voûte en encorbellement. Cette forme est caractéristique de la Côte des Bars et de son calcaire dur, construction que la craie ne permettrait pas. Parfois au centre de la voûte, une ouverture fait office de cheminée. L'entrée des édifices est toujours surbaissée et orientée à l'Est, une pierre horizontale, plus importante, forme le linteau.



Les Riceys (photo P-M. Tricaud)



Les Riceys (photo C. Baudez)



Courteron (photo C. Baudez)



Intérieur de cadole aux Riceys (photo P-M. Tricaud)

Des circuits touristiques pédestres, pourraient être développés, comme ce qui est déjà le cas dans l'Aube et la région du Barséquanais, pour remédier aux menaces de destruction et perte de fonction et d'utilité de ces éléments. La création de ces circuits permettrait de réaliser un inventaire exhaustif des rares édifices encore en élévation et de connaître leur état de conservation. Cette redécouverte mettrait en valeur ces témoignages d'un savoir-faire et d'un besoin actuellement disparus.

²¹ Description par Claude Royer dans *L'architecture rurale française, Champagne-Ardenne*, A Die, 2001.



Cadole récemment construite à Essoyes (photo C. Baudez)

3. *Les essors de cave*

Éléments très particuliers liés à la présence de grandes caves, ces ouvertures servent à l'aération et à l'éclairage des caves.

Les essors sont l'apanage des caves de grandes dimensions qui s'enfoncent profondément dans le sol et dont le fond est à plusieurs mètres sous la surface. Cette situation impose une ventilation constante et la recherche d'une lumière naturelle. Les descentes de ces puits sont parfois aménagées en pans inclinés et pouvaient être recouvertes d'une feuille de fer blanc pour refléter la lumière.

Cette architecture fonctionnelle peut se retrouver sous différentes formes. Les conduits d'aération des caves, installées dans d'anciennes crayères (par exemple chez Pommery), sont les anciens puits d'extraction de la craie et se terminent souvent par des dômes de verre.

Des cheminées peuvent être construites quand les essors débouchent dans les vignes, elles sont alors élevées de deux mètres environ au-dessus du sol. C'est le cas pour la maison Ayala à Aÿ dont les cheminées en briques sont bien visibles dans le vignoble et jouent du contraste rouge-vert. Pour les exemples les plus emblématiques l'intervention d'architectes est envisagée pour valoriser et restaurer ces petits éléments.

Mais ces ouvertures peuvent prendre une forme beaucoup plus humble et moins majestueuse comme une simple grille proche du sol, qui ne marque pas autant le paysage que les éléments décrits précédemment. Dans ce cas il peut être malaisé de bien les distinguer, de soupçonner l'existence d'une cave en dessous et de comprendre leur usage. L'entretien de ces structures est rendu délicat par leur difficile accessibilité.



Essors dans le vignoble d'Ayala à Aÿ (photo P-M. Tricaud)

4. Les autres éléments identitaires du territoire champenois à prendre en compte

La culture de la vigne a produit un ensemble de petits éléments qui structurent le territoire. Leur modestie les rend d'autant plus fragiles qu'ils n'ont pas forcément gardé un usage dans les pratiques actuelles. Parmi les plus remarquables peuvent être cités les différents caniveaux qui participent au système d'écoulement des eaux (drainage et irrigation), les publicités peintes et autres enseignes, mais aussi les murets qui avaient autrefois un rôle de réflecteur de chaleur, de structuration du réseau viaire et de protecteur contre certains parasites²².

a. Les éléments connexes au travail de la vigne

Le travail de la vigne demandait, surtout dans le passé, certains petits équipements nécessaires au travail.

La mécanisation les a rendus caducs. Les derniers qui subsistent prennent donc d'autant plus de valeur pour la mémoire des pratiques.



Bassin en ciment servant à recueillir l'eau de pluie pour les travaux de sulfatage, Vincelles

Quelques éléments structurant le réseau viaire :



Muret, Congy



Caniveau entre les parcelles de vigne servant à diriger le ruissellement des eaux de pluie à Aÿ



Muret, Bergères-sous-Montmirail

²² Il faut en effet remarquer que les vignes qui ont échappés au phylloxéra étaient toutes dans des enclos fermés.

b. Les décors inspirés du Champagne

La production du Champagne a inspiré de nombreux décors, dont certains sont encore visibles depuis l'espace public. Les principaux sont d'une part les fresques ou murs peints, et, d'autre part les objets. Cette manière de s'appuyer sur l'image et le visuel est sans doute moins forte qu'il y a encore trente ou quarante ans.

Un renouveau apparaît néanmoins, avec la création de nouvelles fresques, ce qui ne peut être qu'un encouragement à préserver, à valoriser, voire à restaurer ce qui existe encore.



Flûte de Champagne sur un mur à Avenay-Val d'Or



Publicité peinte pour le champagne « Bouche » à Pierry



Croix à Rizaucourt à motif viticole



Détail de la croix : grappes de vigne à Rizaucourt



Bouteille de Champagne en entrée de village à Neuville-sur-Seine

D/ Le patrimoine vernaculaire spécifique de certains secteurs

Certains secteurs présentent des bâtiments qui par leur originalité peuvent se distinguer du reste du bâti de l'aire AOC Champagne. En effet la géologie, et donc l'utilisation de certains matériaux, la prédominance ou non de la viticulture sur les grandes cultures céréalières, la champagnisation tardive, sont autant de facteurs qui concourent à créer un patrimoine différent de la typologie générale précédemment décrite. La distinction s'effectue alors par terroirs.

1. Le Perthois (la région de Vitry-le-François)

La région du Perthois peut être caractérisée par plusieurs éléments.

Ses villages ont essentiellement une forme urbaine de « village-rue ». L'habitat est constitué de linéaires avec des maisons mitoyennes aux façades alignées sur rue.

La production étant plus tournée vers les grandes cultures céréalières que vers la monoculture de la vigne, les bâtiments sont de type *petite ferme de bourg* avec plusieurs bâtiments groupés dans un même périmètre. Les éléments constitutifs de ces bâtiments résultent de cette fonctionnalité, avec plusieurs particularités telles que les porches très profonds, appelés localement des « porte-rue », des portes piétonnes distinctes du porche et des toitures débordantes.

Quelques exemples de toiture débordante



Saint-Amand-sur-Fion
Le toit très débordant est une des caractéristiques de ce secteur



Vavray-le-Petit
Pan de bois



Bassuet
Porte-rue et pan de bois deux des éléments caractéristiques de cette partie de l'aire AOC Champagne

Sur ce territoire les matériaux majoritaires sont le pan de bois, le torchis (mélange de paille et de terre) et la brique.

Quelques exemples de pan de bois :



Exemples de pan de bois à Bassuet

Quelques exemples de torchis :



Torchis à Bassu

Ces éléments commencent à être détériorés. Cela permet d'en comprendre la mise en œuvre entre le lattis et le composé de terre et de paille.

Mais surtout, le Perthois présente une originalité à travers un de ses matériaux : la « graveluche ».

Il s'agit d'un appareillage de tuiles assisées agglomérées par un mortier. Ce procédé ancien se retrouve essentiellement dans les zones argileuses, l'argile étant nécessaire pour la fabrication locale des tuiles et des briques.

Quelques exemples de l'utilisation de la graveluche :



Mur pignon en graveluche, Bassu



Coupe d'un mur en graveluche, Bassu

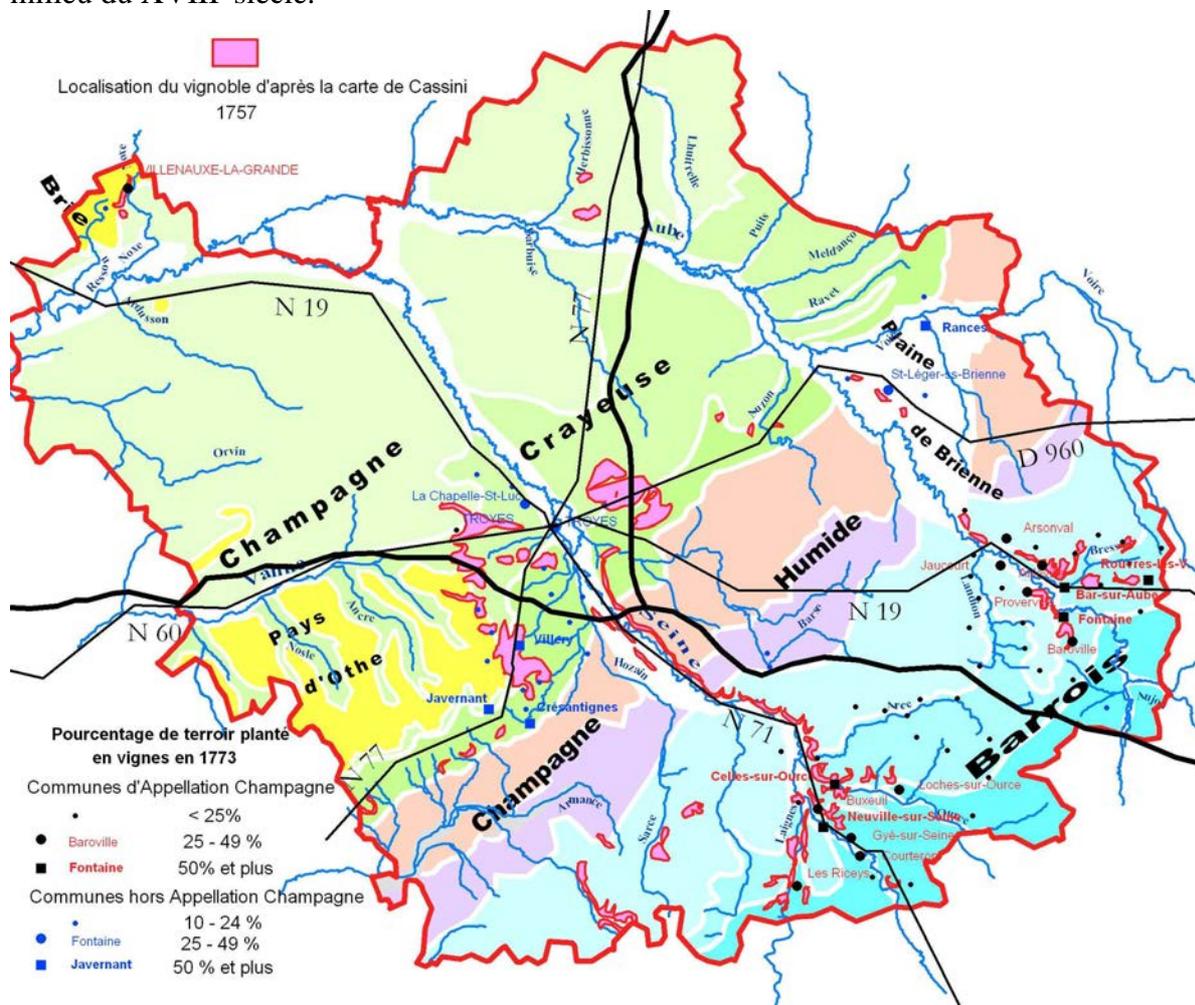


Détail d'une façade, Val-de-Vière

2. La région de la Côte des Bars

L'Aube et en particulier la Côte des Bars, a historiquement été planté de vignes, comme le montre la carte suivante, établie par J.L. Peudon²³, d'après une enquête sur la Généralité de Champagne en 1773. Mais il s'agissait en général de vins courants de consommation domestique et locale. Ainsi le patrimoine bâti n'est pas spécifiquement lié au Champagne. Après la Révolution la demande augmente avec notamment un accroissement de la consommation populaire. Ce qui induit une augmentation des surfaces plantées, parfois au détriment de la qualité.

Le village des Riceys forme une exception dans le bâti avec son architecture très spécifique. Elle est due d'une part à l'ancienneté de la présence de la vigne et d'autre part à la reconnaissance des vins produits dans cette région et de leur renommée internationale dès le milieu du XVIII^e siècle.



Cette chronologie a d'importantes répercussions sur le bâti, qui dans ces deux régions (Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube) présente d'intéressantes particularités architecturales.

²³ Source : PEUDON Jean-Louis, *Aux origines d'un département l'Aube en Champagne*, Dominique Guéniot éditeur, Langres, 2003.

a. La région de Bar-sur-Seine (Barséquanais)

La région du Barséquanais peut être caractérisée à la fois par la morphologie de ses villages et par ses matériaux.

Ses villages de forme « village-rue », rassemblent un habitat groupé avec essentiellement des maisons mitoyennes aux façades alignées sur la rue formant de longs linéaires.

Ce terroir est aussi spécifique par sa pierre calcaire dure et ses moellons assisés pouvant être utilisés comme pierre à bâtir, même pour les bâtiments les plus humbles. Cette pierre donne une belle unité sur les bâtiments, notamment dans les couleurs.

Quelques exemples de maisons de vigneron :



Celles-sur-Ource



Celles-sur-Ource



Gyé-sur-Seine



Buxeuil



A noter la particularité de ce terroir avec l'usage de la pierre pour de simples maisons élémentaires de vigneron, plus habituées aux moellons enduits.

Quelques exemples de linéaires :



Celles-sur-Ource



Gyé-sur-Seine

Dans la région du Barséquanais il est nécessaire de distinguer le **terroir des Riceys**.

En effet cette commune se différencie par l'architecture très spécifique de son bâti, toujours en pierre calcaire, mais surtout avec ses maisons de vigneron à étage, perpendiculaires à la voie, à haut pignon sur rue et sans cour ; ce qui est tout à fait exceptionnel sur l'ensemble de l'aire AOC. Les pignons sont percés d'une porte piétonne, de fenêtres et d'une porte cintrée à double battant, permettant le passage des denrées. Les maisons sont établies sur des parcelles étroites. Leur origine, du XVI^e au XVIII^e siècles, est plus ancienne que celle des autres bâtis vernaculaires de la Champagne viticole.

Une autre caractéristique des Riceys est son réseau de caves²⁴. L'ancienneté de la présence de la vigne et la renommée du vin des Riceys, qui s'exportait en Bourgogne, en Ile-de-France et jusqu'en Flandres et en Angleterre, peut expliquer le réseau très important de galeries qui s'étendent au-delà du réseau parcellaire. En effet de nombreuses caves et galeries peuvent courir sous plusieurs propriétés.

Exemples de murs aux Riceys



Deux beaux exemples de murs en pierres assisées

²⁴ Voir page 53

Maisons de vignerons à pignon sur rue aux Riceys



Il faut noter dans toutes ces maisons la présence de caves enterrées (sopiraux) ou semi-enterrées

b. La région du Bar-sur-Aubois

Autour de Bar-sur-Aube l'architecture est parfois plus bourguignonne, du fait de sa proximité géographique avec cette région. Il s'agit d'un secteur d'ancienne petite agriculture de subsistance. Les unités d'habitat sont petites et se résument souvent à une ou deux pièces prolongées, selon la typologie générale dite du *bloc à terre*, d'une partie fonctionnelle sous le même toit. Cette morphologie du bâti se lit sur la façade avec d'un côté une porte et une fenêtre correspondant à l'habitation et de l'autre côté pour la partie fonctionnelle une porte à double battant avec un grenier à foin au-dessus.

Quelques exemples d'habitations



Arrentières



Colombé-la-Fosse



Spoys

Les matériaux traditionnels sont la pierre calcaire dure, qui peut être gélive ou non selon les zones d'extraction et les villages, dans le premier cas elles doivent alors être enduites. L'encadrement des ouvertures était historiquement en bois puis les linteaux ont évolué vers la pierre ou la brique.

Quelques exemples de matériaux



Pierre de taille, Baroville



Moellons, Colombé-la-Fosse

En milieu urbain, le patrimoine est sensiblement différent, avec l'apparition de maisons à étages, de belle allure, avec pour certaines une structure à pan de bois qu'il s'agit de préserver. L'ancienneté de ces maisons est marquée par la présence des murs pignon sur la rue.

Deux exemples de mur pignon à pan de bois à Bar-sur-Aube



3. La région de Montgueux

Ce terroir, aux portes de Troyes, ne comporte qu'un seul village inclus dans l'aire géographique de l'AOC Champagne, où le vignoble reconstruit récemment se mêle aux grandes cultures céréalières dont la production conditionne une grande part du bâti. On y retrouve alors une trame bâtie plus lâche avec des bâtiments assez imposants souvent de forme carrée ou rectangulaire.



Logis d'une ferme et sa charreterie

Quelques exemples de bâtiments sur un plan rectangulaire et carré



Les matériaux les plus couramment utilisés sont le pan de bois, la brique et le carreau de craie. A la différence de la région de Vitry-le-François, où le remplissage des pans de murs se fait à base de torchis, à Montgueux la brique est plus utilisée. Ce matériau est, dans ce secteur, beaucoup plus fréquent que dans d'autres où il ne sert habituellement que pour l'encadrement des ouvertures.

Carreaux de craie



Quelques exemples de pan de bois avec remplissage de briques



Exemples de murs



Une autre caractéristique de ce terroir est la fréquence des toitures très débordantes et très basses qui tombent, dans certains cas, presque jusqu'au sol.

Deux exemples de toitures débordantes



4. La région de Sézanne

Le Sézannais est également une des régions où la viticulture partage le terroir avec les grandes cultures céréalières. Comme toujours le type de cultures conditionne la forme du bâti rural, avec une trame bâtie plus lâche dans les villages que dans les bourgs, l'habitat est composé principalement de petites fermes, dont de beaux modèles en front de rue.

Quelques exemples de fermes à Allemant



Exemples de fermes en front de rue à Barbonne-Fayel



Petites maisons élémentaires de vigneron à Allemant



Maisons élémentaires à Broyes



La fonction viticole est visible essentiellement par la présence de caves semi-enterrées. Il est intéressant de noter que dans cette région les caves peuvent se trouver sous la partie habitat, souvent sous la pièce à vivre, mais aussi dans la partie fonctionnelle, la grange par exemple.

Les matériaux traditionnels sont la craie et la brique pour l'encadrement des ouvertures, le sous-sol étant essentiellement constitué d'argiles.

Exemple de mur, Allemant



Des murs en pans de bois existent encore dans certaines communes.

Deux exemples de maisons à pans de bois, Villenauxe-la-Grande



III. Un patrimoine méconnu et fragile, les risques et les enjeux pour le bâti champenois

Le patrimoine vernaculaire de la Champagne est souvent mal connu et peu identifié comme tel, avec pour conséquence principale, les périls qui le guettent. Or il faut toujours avoir conscience que le danger qui affecte les éléments du patrimoine, en devient très rapidement un pour l'identité du territoire. Un des enjeux majeurs des protections, restaurations et mises en valeur du patrimoine vernaculaire, est bien de conserver et de renforcer cette identité afin de donner son image au territoire.

Ces dangers ne sont pas inhérents à la Champagne. Ils s'observent, malheureusement, dans toute la France rurale, dont le bâti vernaculaire a trop longtemps été considéré comme négligeable. Cela est dû à des phénomènes structurels, dont les deux principaux sont d'une part le peu de connaissance que les Français ont en général de leur patrimoine bâti, dès lors qu'il sort de la sphère des monuments historiques ; et d'autre part le déclin de la ruralité.

La Champagne n'échappe pas à ces deux mouvements. Elle développe par ailleurs ses propres difficultés. Ainsi, il n'est pas forcément bon pour le patrimoine bâti le plus humble de se trouver dans un secteur économiquement favorable. En effet la bonne situation commerciale actuelle du Champagne a conduit à de nombreuses mutations, pas toujours respectueuses de l'existant, voire à des destructions de bâtiments jugés plus assez fonctionnels. Ces mutations sont normales, mais dans un souci de valorisation, elles doivent être mieux encadrées. N'est-ce pas d'ailleurs ce qu'a voulu le législateur avec la loi paysage de 1993. Tous les citoyens sont les garants du paysage. Le territoire est « le patrimoine commun de la nation » rappelle l'article qui ouvre le Code de l'Urbanisme. Cela doit être encore plus vrai lorsqu'il faut, comme en Champagne, mener une politique cohérente entre un produit et son territoire.

Maîtriser ces évolutions, passe par une réelle reconnaissance du patrimoine vernaculaire, par le partage des connaissances, des actions de sensibilisation et de pédagogie afin d'assurer sa prise en compte par les maîtres d'ouvrage publics ou privés. Ceci posé, des politiques spécifiques peuvent alors être mises en œuvre. Les documents d'urbanisme (ScoT et PLU) en sont les vecteurs principaux à travers les règles qu'ils fixent ou les préconisations qu'ils donnent. Les collectivités peuvent ensuite les relayer par le biais de subventions ou de procédures telles que des OPAH.

A/ Les risques et dangers menaçant le patrimoine bâti en Champagne

Malgré la prospérité du vignoble, et parfois à cause d'elle, de nombreux éléments du patrimoine bâti paraissent déjà en danger. D'importantes transformations tant fonctionnelles, dues à de nouveaux usages, que liées aux nouvelles normes de confort, ont déjà eu lieu et peuvent menacer l'authenticité et l'intégrité de ces éléments. Mais cette évolution n'est-elle pas naturelle et inhérente au patrimoine vernaculaire ?

S'il n'est plus dans le circuit des usages et faute d'un entretien adapté, il peut très rapidement tomber en déshérence et se transformer en ruine, d'autant plus vite que ses matériaux ne sont pas toujours faits pour résister au temps sans entretien, comme le torchis par exemple. Les évolutions doivent être adaptées pour concilier les usages modernes et l'intérêt patrimonial qui conditionne l'identité du territoire et de ses paysages.

Les dangers qui menacent le patrimoine bâti existant relèvent de causes diverses. Certains sont directs comme le manque d'entretien, d'autres sont plus insidieux comme tout ce qui est occasionné par la perte de fonction.

1. Les risques liés aux rénovations

Si le phénomène des rénovations malheureuses n'est pas récent il s'est beaucoup amplifié ces dernières années.

Dans les régions les plus riches de la Montagne de Reims, de la Vallée de la Marne et de la Côte des Blancs, qui furent aussi les plus touchées par les guerres, de nombreuses restaurations ou reconstructions mal documentées, ou recherchant une image de luxe, ont affecté l'authenticité du bâti. Cela a donné un certain nombre de bâtiments d'un style que l'on pourrait qualifier de composite, créant finalement une nouvelle typologie comme cela existe pour les pavillons.

Plus conséquent est le phénomène de mise aux normes de confort, auquel on assiste depuis la fin des Trente glorieuses. Ces évolutions sont souvent effectuées sans respect ni du gabarit, ni des matériaux, ni des échelles de l'existant parce que très souvent réalisées avec des éléments standards là où l'usage ancien voulait que l'on ait recours à des artisans locaux. D'autre part la croissance démographique et le changement sociologique des villages conquis par les idées « de la ville » font que les évolutions sont beaucoup plus rapides qu'auparavant ce qui accentue l'effet des mauvaises pratiques.

a. Mises aux normes de confort

A mesure que la vie évolue les bâtiments se transforment. Ces modifications sont certes légitimes mais selon la belle formule de Victor Hugo « il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté ; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde²⁵ ». Cet aspect d'utilité publique prend tout son sens dans un territoire qui vise à l'exemplarité du label Patrimoine mondial de l'Unesco.

Ces mises aux normes portent sur différents points qui ont chacun leur importance pour l'image des bâtiments et au-delà pour l'identité de la Champagne : percements d'ouvertures ou installations d'équipements inesthétiques sur les façades.

Percement de nouvelles ouvertures

Ces percements concernent autant les portes que les fenêtres.

En ce qui concerne le percement de portes, la motivation essentielle est la fonctionnalité notamment par la création d'une nouvelle ouverture sur la rue, là où elle n'existait que par la cour, mais aussi par l'installation de porte de garage, et ce souvent sur des murs pignons jusqu'alors restés aveugles. Le percement de fenêtres est réalisé lorsque de nouveaux espaces sont ouverts à l'habitat et demandent à être éclairés, comme par exemple les anciens greniers.

Dans d'autres cas ce sont d'anciennes ouvertures qui sont partiellement comblées, comme par exemples la transformation d'anciennes remises, ou d'ancien porte-rues en pièces d'habitation.

²⁵ Victor HUGO, *Guerre aux démolisseurs*, 1834



Percements d'ouvertures en parpaings, enduit lisse au ciment, sur un bloc en hauteur à Gland



La baie ouverte au rez-de-chaussée plus large que haute alors que l'usage veut des ouvertures plus hautes que larges à Nogent l'Abbesse



Ouverture percée avec entourage de parpaing et porte en bois vernis, Gland



Adaptation d'une porte moderne à double battant dans un porche ancien, Villers-Marmery



Porche transformé, Verzenay



Percements de garages pour répondre au besoin moderne du stationnement, Mont-Saint-Père



Percement d'un pignon par deux fenêtres pour permettre la transformation d'un ancien grenier aveugle en pièce à vivre, Congy

Tous ces exemples sont le fruit d'évolution des usages. Ils sont normaux. Il n'est pas question de figer l'état de tous les bâtiments. Cela n'aurait aucun sens et surtout serait une erreur. Il convient, au contraire, de composer avec l'existant de manière à concilier la nouvelle fonction avec le caractère du bâti. Il y a donc un travail de création, de réflexion architecturale à mener à l'échelle de l'ensemble du territoire de la Champagne viticole et à décliner pour chaque terroir spécifique, notamment pour respecter les harmonies anciennes, les rapports entre le plein et l'ouvert, les dimensions des ouvertures et leur proportion par rapport aux façades etc.

Installations extérieures d'équipements inesthétiques

Autre cas très classique d'une adaptation à de nouvelles normes de confort, et qui nuit à l'esthétique des bourgs et villages : les antennes paraboliques placées en façades. Ces antennes créent une nouvelle nuisance au moment où celle des réseaux filaires commençait, grâce à l'enfouissement, à être résolue dans l'aménagement des centres bourgs.



Les Riceys



Cernay-les-Reims



Les Riceys

Une rue après enfouissement des réseaux filaires



Chezy-sur-Marne

Un éclairage public valorisant

Face aux antennes paraboliques les municipalités se trouvent très démunies comme elles le furent dans les décennies précédentes par les fils de téléphone ou d'électricité. Les Plans d'Occupation du Sol (POS) en vigueur traitent rarement cette difficulté qu'ils n'avaient pu anticiper. Désormais les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) y font attention et la règle, là où elle existe, consiste à faire poser les antennes de façon à ce qu'elles ne soient pas visibles de l'espace public et qu'elles ne dénaturent pas les façades. Les règlements en ce sens doivent être systématisés.



Antenne parabolique dénaturant la façade et cachant une lucarne engagée, Verzenay

b. Changement des huisseries

Les intempéries, le temps qui passe, entraînent inexorablement l'usure voire la détérioration des huisseries anciennes (portes, fenêtres, volets), habituellement en bois. Là encore le phénomène est naturel.



Cette habitation présente encore une belle porte à imposte, des volets à persienne, une gerbière encore intacte. C'est donc un exemple de bonne conservation du style architectural traditionnel. Buxeuil

Ce qui est moins naturel c'est la manière dont sont traitées les huisseries. En effet, ces huisseries anciennes sont dans la majorité des cas, remplacées par des modèles standards peu en harmonie avec le style local, qui jusqu'alors était naturellement préservé puisque l'entretien était effectué par les artisans du village.

Les principales erreurs commises viennent de l'usage des bois vernis, alors que traditionnellement les bois étaient peints, du remplacement par des modèles d'un pseudo

« style rustique » sans rapport avec l'authentique, ou du remplacement des fenêtres à trois vitres par des modèles à vitre unique.



Huisseries modernes sur une façade, Trépail.

Les bois vernis cassent la gamme chromatique du bâtiment initialement dans les tons gris. A noter aussi dans ce cas la mise à nu du linteau du porche couvert.



Volets pleins vernis à double écharpe en Z, Coulommes-la-Montagne



Volets à double écharpe en bois vernis, Ludes



Pose de volets modernes mécaniques sur une façade ancienne, Cumières

A cela s'ajoute l'arrivée de matériaux de type PVC.

Ils apportent souvent un confort plus apparent que réel surtout sur le long terme. En effet, au-delà de l'aspect esthétique, un autre critère doit être pris en compte s'agissant de bâti ancien. Une construction forme un tout. Elle a été construite avec certains matériaux et de nouveaux ne sont pas nécessairement adaptés²⁶. Un bâtiment doit respirer, s'adapter aux écarts de température. Les matériaux de types PVC nuisent souvent aux respirations naturelles et donc aux bonnes conditions de maintenance des bâtiments anciens.

c. Transformations abusives

La méconnaissance du patrimoine ancien et de ses particularités, tant dans les formes que dans les matériaux, entraîne des transformations que l'on peut qualifier d'abusives. Certes les bâtiments ont toujours été amenés à évoluer, mais évoluer ne veut pas dire être dégradé. Une transformation doit chercher à être en rapport avec l'existant et se baser sur la conception

²⁶ Les huisseries standardisées correspondent aux nouveaux modes de construction industrielles faisant appel à la série, alors que le mode ancien était artisanal et ne connaissait que l'unique.

originelle du bâtiment, afin de l'adapter au mieux. Il s'agit de prolonger et non d'être en rupture.



Ouvertures modifiées en rupture avec les formes du bâti existant, La Celle-sous-Chantemerle

Une transformation courante consiste à faire évoluer un local, jusqu'alors fonctionnel, en un espace habitable. Cela peut effectivement se faire mais encore faudrait-il chercher à ce que la transformation soit adaptée afin qu'elle s'intègre à l'ensemble du bâtiment en donnant l'impression qu'elle est d'origine.



Ancien portail comblé par un mur en parpaings et transformé en porte piétonne, Fleury-la-Rivière



Autre exemple du même type sur une maison à pan de bois, Saint Lumier-en-Champagne

d. Utilisation de matériaux peu adaptés

Le bâti vernaculaire se caractérise par l'usage de matériaux locaux qui confèrent caractère et identité aux édifices. Pour différentes raisons le recours à ces matériaux n'est plus la règle, d'où des risques qui touchent autant chacun des édifices pris individuellement que l'ensemble qu'ils forment. Cet usage de matériaux peu ou pas adaptés est d'autant plus préoccupant lorsqu'il concerne les façades visibles depuis la voie publique car ces conséquences seront lourdes pour l'image de toute la commune.

Le cas le plus fréquent est le remplacement des enduits traditionnels à la chaux ou au plâtre, souvent colorés, que peu d'artisans savent encore réaliser, par des enduits lisses au ciment qui font perdre beaucoup de leur âme aux bâtiments anciens en même temps qu'ils les fragilisent en empêchant les respirations des murs.

Il faut aussi noter l'usage des briques industrielles qui s'accordent souvent mal, notamment par leur couleur uniforme, avec les briques anciennes et jamais avec celles qui étaient moulées.



Restauration avec un enduit lisse au ciment en place d'un enduit à pierre vue, Congy

2. Le défaut d'entretien

Manque de moyens, laisser-faire, négligence, absence de professionnels et d'artisans connaissant les techniques anciennes, désintérêt, les causes sont multiples au défaut d'entretien.

Dans certains cas des aides bien ciblées et appuyées sur une bonne connaissance des éléments et des particularités à préserver pourraient y remédier.

Quelques exemples de mauvais entretien du gros œuvre :



Enduit en mauvais état mettant les pierres gélives à nu, Villers-Marmery



Mur en moellons assisés en mauvais état, Chamery

Dans le cas de ces enduits, la suite de la dégradation est déjà discernable. La disparition de l'enduit mettra la pierre ou le moellon à nu, et de là, les risques sont importants de voir le mur refait avec un enduit au ciment.

Le défaut d'entretien peut aussi concerner des installations, qui préservées auraient pu constituer autant d'éléments de décor.



Pressoir abandonné qui se détériore, Chervey

3. Perte de fonction et déshérence

Tout ou partie de nombreux bâtiments ou ensembles ruraux paraissent, en certains endroits délaissés, certains éléments sont liés à une agriculture non viticole, ce qui peut expliquer leur abandon. Mais les anciens bâtiments *fonctionnels* traditionnels des maisons viticoles ne sont pas épargnés non plus.

Peu de moyens existent pour lutter contre l'abandon des bâtiments, phénomène qui n'est pas voulu mais souvent la conséquence d'un cumul de facteurs. Le principal est l'obsolescence du bâtiment dont l'usage a disparu. L'explication vient sans doute du changement de mode d'exploitation, avec par exemple le passage à la coopérative, qui supprime une partie du traitement chez l'exploitant. Le mouvement est néanmoins plus important dans les bourgs et villages où l'activité viticole n'est pas majoritaire, c'est-à-dire aux franges de l'aire d'appellation Champagne.

Les risques qui découlent de cette déshérence sont nombreux, notamment celui de la transformation de l'image des bourgs. Ceux-ci perdent progressivement leur caractère, phénomène qui peut croître très rapidement des lors qu'un certain seuil est dépassé. C'est ainsi que parfois d'un village à l'autre, l'impression est très différente selon qu'une grande part du bâti traditionnel subsiste. Cette question de l'abandon a donc un impact évident pour les paysages.

Dans le processus d'abandon et de déshérence plusieurs étapes peuvent être distinguées, selon l'évolution des dégradations du bâtiment.

La première étape concerne l'état général du bâti lorsque son entretien est négligé. Les réparations mineures ne sont plus effectuées quand le bâtiment n'accueille plus certaines des fonctions qu'il avait jusqu'alors. L'édifice est seulement occupé pour partie soit pour la production soit pour le logement. Dans cette première phase on observe souvent le souci de préserver la propriété par des fermetures très mutilantes, empêchant ainsi le bâtiment de « respirer », mais pourtant nécessaires pour se prémunir du vandalisme.



Ouvertures condamnées, Ambonnay



Petite ferme en déshérence Bonneil
L'abandon de toute activité entraîne inexorablement la fin de l'entretien du bâtiment.



Ancienne petite ferme abandonnée, dont les murs commencent à se dégrader, certaines fenêtres sont cassées, Bethon

La deuxième étape concerne l'évolution de l'état des huisseries, qui d'un mauvais état passent rapidement à la ruine puis à la disparition. Le bâtiment n'est plus sécurisé et le vandalisme peut encore accroître sa ruine.



Maison élémentaire en déshérence avec portes et fenêtres ruinées. Le clos n'est plus assuré ni contre les intempéries et l'humidité, ni contre le vandalisme. Chervey



Maisons élémentaires en déshérence où la végétation envahit le terrain et qui bientôt entrera à l'intérieur des bâtiments, Binson-Orquiny

La dernière étape concerne la ruine et la destruction du bâtiment. C'est en quelque sorte l'aboutissement des deux étapes précédentes, si aucune volonté de restauration, rénovation ou réutilisation n'est engagée.



Seule l'armature du pan de bois est encore en place. Le torchis, plus fragile, a entièrement disparu, laminé par les intempéries, Changy



Le bâtiment en déshérence tombe progressivement en ruines, Bassu

Toutes ces étapes sont relativement rapides. A partir d'un certain degré la reprise devient impossible, ce qui peut entraîner à plus ou moins brève échéance la disparition pure et simple de l'édifice. Or en matière de patrimoine, toute destruction est une perte définitive. Il convient donc d'être vigilant dès les premiers signes de la déshérence.

Il faut noter que la déshérence n'est pas l'apanage du bâti rural le plus humble, elle existe aussi dans des milieux plus urbanisés.



Maison de Champagne en déshérence, Verzenay

4. Les risques liés à l'aménagement et à l'insertion plus ou moins réussie des nouveaux bâtiments avec l'existant

A la différence des points précédents, il s'agit ici d'un risque plus global qui porte, non pas sur les éléments eux-mêmes, mais sur leur insertion dans l'espace lorsqu'il s'agit de construction neuve, ou de leur insertion par rapport au reste du bâti dans le cas d'extension.

Cela pose le problème de la proportion du bâti ancien et des éléments traditionnels par rapport aux constructions récentes. En effet en découle la question de ce qui « fait patrimoine » et donne son identité à une commune. Si l'ancien est très faible numériquement comment s'en servir pour valoriser le territoire ? A t-il encore du sens ? S'il est plus présent que mettre en avant pour valoriser l'ensemble de la commune ? Autant de questions qui préoccupent l'aménageur.



Tous les bourgs, dans une région riche, sont amenés à se développer et à croître. Tel est aussi le cas de la Champagne. De nouvelles constructions sont édifiées, mais selon des critères actuels souvent très différents des usages du passé. Là où l'on favorisait la mitoyenneté, par exemple, les nouvelles constructions vont être établies en milieu de parcelle. Là où il y avait un souci de prolonger le réseau viaire et de lui maintenir une cohérence, notamment en le « ramassant » pour former des villages « tas » ou en l'allongeant en « village-rue », la tendance est de construire des lotissements en périphérie et discontinuité avec des voiries propres. Ce phénomène s'amplifie plus on s'éloigne du centre bourg.

D'autre part, là où la construction traditionnelle s'organisait autour de plusieurs bâtiments, ayant chacun une fonction, la tendance sera de n'en faire qu'un unique avec une partie habitation souvent en surélévation, le niveau inférieur étant consacré au garage ou à une activité commerciale. Toutes ces créations *ex-nihilo* de bâtiments ne sont pas forcément bien intégrées dans le paysage. Elles nuisent à l'identité des ensembles, notamment à celle des maisons vigneronnes.

Dans certains cas il ne s'agit pas de construction de nouvelles entités mais juste d'une annexe accolée à un bâtiment déjà existant. Si certains exemples d'intégration réussie existent, ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Parfois ces nouveaux bâtiments sont construits sur l'espace de la cour. Alors, toute l'ordonnance de l'établissement peut perdre son sens initial sans obligatoirement en acquérir un nouveau si tous les paramètres ne sont pas bien étudiés en amont. Or les études d'impact ne sont pas systématiques avec les permis de construire. La pratique tend à se développer heureusement.

Dans d'autres cas c'est l'usage de matériaux, autres que ceux d'origine, qui vient marquer le caractère disgracieux de ces annexes qui n'ont d'intérêt que d'être fonctionnelles.

Dans un contexte de nécessaire évolution des bâtiments pour de nouveaux usages, il est primordial de bien adapter la création à l'existant. Ces bâtiments modernes devront être conçus en lien avec leur environnement et en lien avec le style local. Il conviendra d'éviter toute agressivité en recherchant une harmonie et en s'intégrant avec le lieu donné, tant sur le plan des paysages que du bâti environnant.



Maison de champagne, bâtiment moderne, Cumières



Maison de champagne avec tourelle, Le Mesnil-sur-Oger



Maison moderne construite sur un promontoire, Allemant



Maison construite sans rapport avec le style du lieu, Férébrianges



Villa, Villers-sous-Châtillon



Villa, Villers-sous-Châtillon

B/ Les enjeux du patrimoine bâti

Les trois principaux enjeux que représente le patrimoine bâti existant pour l'aire du Champagne sont ceux de l'identité, qu'il peut conférer à un territoire assez éparpillé, celui de l'unité et enfin celui de l'attractivité.

1. Le patrimoine facteur d'identité

Le territoire étant très vaste il peut paraître morcelé. Le vignoble forme naturellement la première trame identitaire mais elle peut être complétée par celle des bourgs et villages dès lors que les témoignages les plus représentatifs de leur bâti lié à la vitiviniculture sont mis en valeur.

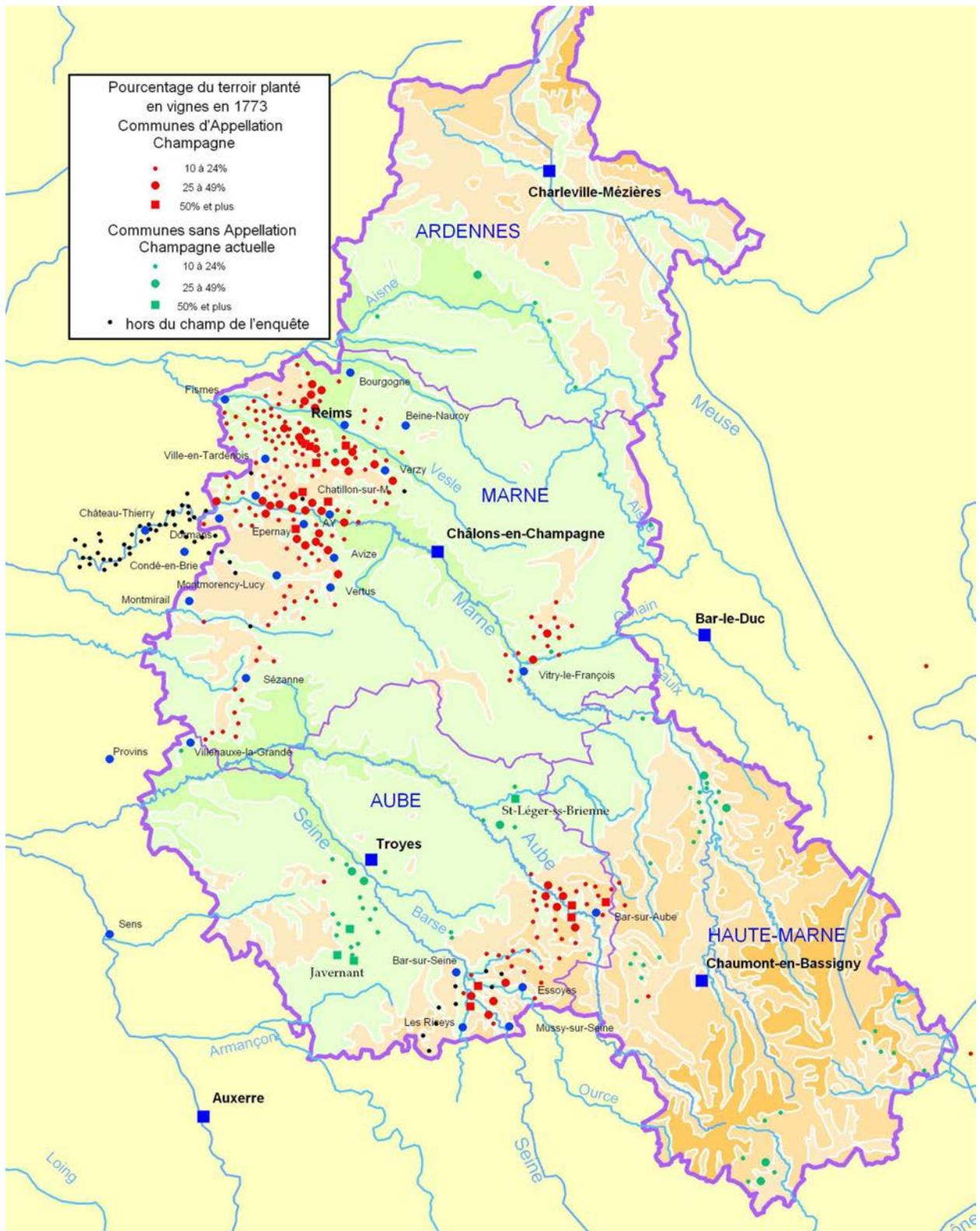
Le patrimoine vernaculaire, et plus particulièrement le patrimoine bâti, est par nature un facteur d'identité, puisqu'il constitue l'ensemble des traces du passé du territoire. Ces éléments sont les témoins d'une pratique, d'un savoir-faire, d'une culture, de techniques de production, de traditions relatives au territoire. Cette prise en compte de ce bâti de proximité permettrait de mieux mettre en harmonie et en cohérence le patrimoine d'exception qu'est le Champagne avec son territoire afin d'en faire un écrin pour ce produit si particulier.

Si l'approche de la question identitaire est souvent méconnue et oubliée, il est indéniable néanmoins qu'elle n'est pas abordée de manière uniforme sur l'ensemble du territoire champenois. Certaines communes sont déjà convaincues de l'enjeu que représente le patrimoine vernaculaire dans l'identité de la Champagne et de ses différents terroirs. Il faut s'appuyer sur ce qui est fait pour développer cette pratique à l'ensemble du territoire. L'acquit peut servir d'autant de points d'appui ou de repères pour mettre en œuvre des politiques plus globales.

La carte suivante, réalisée par J.L Peudon²⁷, présente l'implantation historique du vignoble sur l'ensemble de la région Champagne-Ardenne au XVIII^e siècle. La présence persistante de la vigne y apparaît.

Même si, comme cela a été exposé précédemment, il s'agit souvent d'un vignoble de consommation locale et non d'un vignoble axé, comme aujourd'hui, sur un vin de prestige. Il n'en ressort pas moins que cette culture est à l'origine d'un bâti spécifique qui ne peut que renforcer l'identité que confère aussi le vignoble.

²⁷ Source : PEUDON Jean-Louis, *Aux origines d'un département l'Aube en Champagne*, Dominique Guéniot éditeur, Langres, 2003.



Source : PEUDON Jean-Louis, *Aux origines d'un département l'Aube en Champagne*, Dominique Guéniot éditeur, Langres, 2003.

2. *Le patrimoine, enjeu pour l'unité*

Le bâti de la Champagne connaît quelques types particulièrement identitaires, comme la maison vigneronne par exemple. C'est à travers eux qu'il faut renforcer l'unité du territoire. En effet ce bâti viticole se retrouve sur l'ensemble du territoire de l'Appellation, dont il est un des éléments structurant. Une typologie commune à l'ensemble des communes viticoles de l'aire AOC a pu être élaborée, preuve d'une persistance d'un type de bâti sur ce territoire assez vaste. Le bâti viticole peut être considéré comme un élément fédérateur et unitaire pour toutes ces communes. Ces communes forment un ensemble cohérent, tant dans le domaine de la production de Champagne que par la présence de types de bâtis.

Une unité à préserver



Ambonnay



Châtillon-sur-Marne



Oeuilly

Cela concerne l'existant mais peut aussi intégrer certains éléments du neuf car la création n'est nullement antinomique du patrimoine.

Un bon moyen peut être, parmi d'autres exemples, la création de nouvelles loges qui donneraient une unité à l'ensemble du vignoble réparti sur de multiples terroirs. Un concours d'architecte permettrait de reconstruire des éléments plus identitaires et respectueux du paysage, tout en étant fonctionnels et adaptés aux besoins modernes.

3. Le patrimoine bâti appui de l'attractivité

Certes le Champagne fournit à lui seul l'attractivité principale de la Champagne viticole et une grande part de la richesse de cette région. Pourtant en matière commerciale chacun sait que l'emballage ou l'image tient aussi une place non négligeable. Dans cet esprit paysage naturel et bâti forment des compléments naturels dont il convient de savoir user. En effet la candidature des Paysages du Champagne a montré la réelle et forte interaction entre le paysage naturel (les vignes) et le paysage bâti (maisons vigneronnes, crayères, Maisons de Champagne, etc.). Il est évident que sans ce paysage de vignes le Champagne n'existerait pas, il convient de traduire cela dans l'immobilier. En effet sans des lieux de production, sans des bâtiments fonctionnels on ne peut concevoir de production de Champagne. Si l'excellence du Champagne est le résultat d'une très rigoureuse conduite de la vigne et pratique de la viticulture, le bâti viticole conduit aussi à la réussite du Champagne. Ce bâti particulier doit donc être un écrin pour un produit particulier.

La question du patrimoine bâti a depuis longtemps été confrontée à celle de son environnement. La législation sur les sites (1930) y trouve une de ses justifications que celle sur les abords (1943) est venue concrétiser avant que celle des ZPPAUP (1983-93) la consacre définitivement. L'environnement est un moyen de mettre en valeur un bâtiment et un bâtiment met en valeur un paysage. Les deux ne forment qu'un. Une intervention sur l'un a des répercussions sur le second.

Les producteurs locaux savent combien il est important de développer les fonctions d'accueil et d'attirance. Certains l'ont compris en transformant par exemple d'anciens pressoirs (bâtiment de production) en lieu de réception. Il faut passer du stade individuel à une vision commune. Elle passe par le bâti et la manière dont les bourgs et villages vont faire évoluer leur espace public afin qu'il contribue à l'attractivité générale.

C/ Mise en valeur du patrimoine bâti vernaculaire champenois

Partant d'un territoire riche, pouvant s'appuyer sur des expériences probantes et des partenaires qui ont déjà montré leur savoir-faire, la mise en valeur du patrimoine vernaculaire, dès lors qu'il y aurait une volonté clairement affichée, pourrait être mise en œuvre.

Elle passe par une connaissance précise du patrimoine bâti, la mise en place d'instruments contractuels ou réglementaires, la conduite de politiques volontaristes dont certaines déjà existantes peuvent servir de modèles pour celles à mettre en place.

La Champagne depuis toujours a été habituée à travailler, à travers ses organisations professionnelles, dans un intérêt commun. Ce qui est déjà réalisé pour le produit doit l'être aussi pour son écrin c'est-à-dire le bâti.

1. Une bonne connaissance du patrimoine permet des restaurations réussies

La sensibilisation passe d'abord par une bonne connaissance de ce qui constitue le patrimoine du territoire. Un inventaire exhaustif de tout le patrimoine intéressant permet ensuite d'intervenir à bon escient selon des priorités. En effet on ne protège et valorise correctement que ce que l'on connaît bien²⁸.

L'inventaire permet d'établir des typologies dont découleront les prescriptions qu'on peut établir pour conserver le caractère de bâtiments. Ces prescriptions sont alors à reprendre dans les Plans Locaux d'Urbanisme, dans les PADD pour les orientations et dans les règlements pour les prescriptions proprement dites, mais aussi à travers divers documents contractuels ou informatifs.

a. Bien connaître pour bien comprendre : la nécessité d'un inventaire

Avant d'entamer une sensibilisation et une valorisation, envers tous les acteurs du territoire, il est nécessaire de donner une place plus importante au travail de l'Inventaire Général afin d'avoir une approche exhaustive du patrimoine bâti viticole et plus généralement de tout le patrimoine rural qui fait la richesse de cette région. Cet outil de connaissance, qui depuis la loi du 13 août 2004 dépend des Régions, est aussi un facteur du développement du territoire.

Lors des rencontres sur le terrain, est apparue la nécessité et l'attente d'un inventaire exhaustif de la part des différents acteurs. Un tel outil leur apporterait une nouvelle approche de leur territoire et de leur environnement bâti et permettrait de faire prendre conscience à tous, tant vignerons que population, de l'importance du bâti, qui ne peut être regardé uniquement comme un élément fonctionnel servant une production. L'enjeu est de leur faire prendre conscience que ces éléments sont identitaires et sont un patrimoine à part entière qu'il s'agit de ne pas négliger. Ce patrimoine fait partie de la « culture vigneronne » au sens le plus large. Il s'agit donc de l'intégrer aux politiques publiques à mener sur l'ensemble de l'aire d'appellation Champagne.

²⁸ « Une bonne observation des richesses patrimoniales ou paysagères en place permet de réaliser des projets qui les mettent en valeur sans ajouter d'autres «écritures superflues, voire encombrantes » Pascal Dutertre, *Paysages urbains, une France intime*, ed. Le Moniteur, Paris, 2007, p. 43.

L'Inventaire doit aussi prendre en compte des tissus constitués et des linéaires de front de rue qui jouent un grand rôle dans le caractère d'une commune. Or sur ce plan les politiques publiques peuvent être mêlées aux opérations d'ordre privé, comme par exemple à travers une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur les façades. Toute une rue peut ainsi reprendre de son « sens » et si elle est centrale redevenir une véritable image pour la commune.

Le recensement patrimonial trouve désormais sa place dans les Systèmes d'Information Géographique (SIG) qui permettent de rendre l'information plus dynamique et de la confronter à d'autres enjeux tels que le développement et l'aménagement du territoire.

b. Décliner l'Inventaire général à l'échelle de chaque commune

Une fois l'Inventaire général mené pour toute l'aire du Champagne il est nécessaire qu'il soit repris à l'échelle de chaque commune dans son Plan Local d'Urbanisme²⁹.

Cela permet d'une part de l'affiner car certains éléments sont propres à chaque commune mais aussi de sensibiliser les habitants ne serait-ce que par le travail de terrain qui sera effectué ou encore lors de l'enquête publique.

Le Cahier de prescriptions et de recommandations architecturales, qui accompagne chaque PLU³⁰, sera l'occasion d'adapter à chaque cas particulier le document d'urbanisme, qui sans cela pourrait paraître un peu abstrait aux habitants. Ils doivent au contraire se l'approprier.

Les différents documents permettent de préserver le caractère traditionnel de certains édifices, mais aussi de réfléchir à une insertion, une implantation et une intégration cohérente et respectueuse pour les nouveaux bâtiments. La création architecturale, notamment moderne n'est pas exclue. Il doit être recherché une harmonie entre architecture traditionnelle et contemporaine, tout en conciliant les impératifs fonctionnels des bâtiments.

Tel est bien le rôle que doivent tenir les documents d'urbanisme depuis la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000. Il ne s'agit plus seulement d'établir un plan de gestion des sols, mais bien un plan de développement durable et global dont le bâti existant est partie prenante. Le rôle des documents d'urbanisme trouve une nouvelle dimension de développement. C'est l'outil local qui permet ou non, selon la qualité des données, un développement harmonieux qui ne nuira pas à l'identité. A travers les listes de *patrimoine à protéger* (PAP) qui trouvent leurs sources dans l'article L 123-1-7°, que l'on commence à voir dans les nouveaux PLU, puis avec les prescriptions sur les ouvertures, les matériaux, les toitures, les clôtures etc., le rôle des documents d'urbanisme communaux est prépondérant. Ils accompagnent l'action des maîtres d'ouvrages lorsqu'ils sont déjà convaincus de l'enjeu, ils les canalisent lorsqu'ils n'ont pas encore perçu l'importance du patrimoine vernaculaire.

²⁹ L'article L.121-1-3 permet d'assurer « [...] la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti [...] ».

³⁰ L'article L.123-1-7 donne aux communes la possibilité de prendre des mesures en faveur du patrimoine. En effet il permet « d'identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ».

2. La mise en place d'instruments contractuels

Tous les risques et dangers auquel le patrimoine bâti vernaculaire est confronté ne sont pas irréversibles, des solutions peuvent être trouvées en s'appuyant sur des documents contractuels auxquels les collectivités peuvent ou pourraient adhérer. Cela existe déjà, comme nous venons de le préciser. D'autres pourraient être élaborées.

Ces chartes contractuelles, dès lors qu'elles sont ratifiées par des communes, doivent être respectées. Certes il s'agit de mesures qui ne sont pas pérennes puisque le retrait est toujours possible mais ce sont des avancées certaines dont il convient de reconnaître le rôle. Ces chartes contractuelles peuvent être élaborées par les départements, les intercommunalités, les régions dès lors qu'elles sont soutenues par une volonté forte.

Les chartes paysagères existent déjà. Elles accompagnent désormais souvent l'élaboration des PLU. Des chartes plus ambitieuses à l'échelle de territoires plus étendus auraient rapidement des effets très positifs.

Sur le modèle des chartes paysagères, encadrées par la loi de 1993, pourraient être élaborées des *chartes patrimoniales* décrivant les principales typologies, permettant de comprendre les bâtiments et donc de les faire évoluer. Ces chartes seraient utilisées par les aménageurs pour des transformations ou des agrandissements.

3. Les politiques déjà mises en œuvre

Deux types de politiques peuvent être distinguées selon qu'elles sont élaborées à l'échelle d'un territoire ou qu'elles sont plus locales, voire individuelles.

L'ensemble de ces politiques demandent à être concertées. En effet la multiplicité des acteurs peut avoir aussi un effet négatif s'il n'y a pas à un moment ou un autre des axes de cohérence qui sont dégagés.

a. Politique à l'échelle d'un territoire

Les Parcs naturels régionaux (PNR)

Les Parcs naturels régionaux ont pour mission à la fois de protéger l'existant, notamment en matière de patrimoine naturel et bâti, et de participer au développement de leur territoire.

Les PNR sont de beaux outils de valorisation des territoires qui peuvent être d'une grande utilité dans le cas d'une reconnaissance par l'Unesco. L'aire AOC Champagne ne comprend qu'un seul Parc naturel régional, celui de la Montagne de Reims.

L'un de ses objectifs est de développer la connaissance, la protection et la mise en valeur du patrimoine. Cela passe par une identification et une reconnaissance de la diversité de ce patrimoine bâti. Le principal outil est l'élaboration d'inventaires exhaustifs, qui permettent de bien connaître l'état du petit patrimoine, notamment pour programmer les restaurations nécessaires. Le Parc, dans son rôle de conseil, s'allie avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine pour indiquer aux communes et aux particuliers les travaux d'entretien et de restauration à entreprendre. Le Parc accompagne, les communes à fort potentiel patrimonial, dans l'instauration de ZPPAUP. Le Parc a aussi un rôle de sensibilisation à la restauration du patrimoine bâti, à travers des chantiers de restauration

selon les techniques anciennes permettant une formation pour les artisans et une information des particuliers.

Dans un souci de maîtrise des évolutions de l'urbanisme et de promotion de la qualité architecturale, le Parc accompagne les collectivités dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Leurs objectifs sont de réguler l'étalement urbain, d'organiser le tissu urbain en conservant le caractère d'habitat groupé et d'évaluer les potentialités de valorisation du bâti existant, dans une optique d'expérimentation et de développement durable. Ainsi le Parc soutient des opérations telles que la réhabilitation de logements anciens, la ré-affectation de bâtiments, les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Le Parc s'engage dans la rénovation des façades des particuliers en apportant une aide financière, son appui technique aux dossiers de demandes de subventions et en élaborant le cahier des charges.

Après un constat des transformations du bâti traditionnel et le risque de banalisation du paysage bâti par des restaurations inappropriées, le PNR Montagne de Reims développe sa mission de conseil architectural auprès des collectivités et des particuliers. Ainsi il donne un avis systématique sur les demandes de permis de construire ou de démolir et sur les autorisations de travaux. Cette mission est en étroite relation avec le SDAP. Au-delà de cette volonté de conservation des éléments caractéristiques, le Parc initie la réflexion sur les nouvelles formes de constructions contemporaines.

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims (AUDRR)

Les Agences d'urbanisme sont des outils d'observation et de prospective, à travers divers domaines de compétences, tels que l'urbanisme réglementaire, le développement économique d'un territoire, la mobilité, l'habitat, l'aménagement et les projets urbains. Dans un souci de bonne gestion du territoire, elles aident et conseillent les municipalités dans la réalisation des différents documents d'urbanisme.

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims travaille sur un vaste territoire, couvrant 140 communes urbaines et rurales dans l'aire du Scot de la région de Reims. Ainsi, son aire d'étude recouvre pour une part celle de l'AOC. L'Agence aide les collectivités locales et structures de développement de l'agglomération rémoise et du Pays rémois à définir leurs projets d'aménagement urbain, notamment en réalisant avec elles leurs documents d'urbanisme. L'agence joue alors le rôle de fédérateur et de conseiller. Sa vocation d'aide aux collectivités lui permet d'initier des réflexions et analyses globales sur de vastes territoires. C'est dans ce cadre qu'elle a entamé la réalisation d'un guide référentiel d'architecture et d'urbanisme lié au patrimoine du Pays rémois, permettant ainsi de développer la connaissance du territoire et de sensibiliser les acteurs et élus en charge des documents d'urbanisme. Ce guide peut servir en lui-même ou comme modèle pour les communes qu'il ne traite pas, pour aborder la question patrimoniale en terme de développement local, d'aménagement et d'urbanisme.

Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, là où ils existent, peuvent avoir un rôle positif sur le patrimoine existant ou en création. Ce sont des lieux « neutres » où chacun, les particuliers comme les collectivités peuvent venir chercher des conseils lorsque se pose le problème de construire ou d'aménager.

Ces organismes qui dépendent des Conseils généraux n'ont pas été mis en place dans tous les départements. Sur l'aire du Champagne le département de la Marne n'en est pas pourvue. Ceux qui existent se trouvent dans les départements excentrés : l'Aisne et la Seine-et-Marne mais cela concerne quelques communes productrices de Champagne. Il n'y en a pas dans le département de l'Aube. Il serait intéressant de développer ces outils dans les départements non pourvus afin de couvrir un plus vaste territoire et d'apporter une aide plus générale.

Les routes touristiques

Une initiative importante est à signaler puisqu'elle porte sur un territoire élargi qu'elle essaye d'unifier : les itinéraires de la Route Touristique du Champagne.

Elle constitue un ensemble de circuits traversant toute l'aire d'appellation et permet de découvrir le vignoble, les coteaux, les villages viticoles ainsi que de nombreux points touristiques. Le visiteur peut donc découvrir les paysages de vigne mais aussi rencontrer les vignerons et faire des visites de caves dans les Maisons de Champagne. Quatre grands secteurs sont ainsi balisés : le Massif de Saint-Thierry, la Montagne de Reims, la Vallée de la Marne et la Cote des Blancs.



Signalétique « Route du Champagne », Fontaine-Denis-Nuisy et Le Mesnil-sur-Oger

Cette Route pourrait donner une place plus importante au patrimoine bâti en le mettant mieux et plus systématiquement en valeur, montrant combien il est le pendant du paysage de vignoble.

Cet aspect culturel fait partie de la vocation de cette Route comme en témoigne le Musée viticole du Mesnil-sur-Oger qui est un centre d'interprétation du vignoble.

b. Politiques à l'échelle d'une commune

Beaucoup de politiques peuvent être menées directement par les communes et ainsi rencontrer le large public des propriétaires et locataires qui gèrent la majeure partie du patrimoine vernaculaire. Cette rencontre doit se faire par l'exemple et la pédagogie et plus prosaïquement par le biais d'aides et de subventions.

Agir par l'exemple

Les communes sont propriétaires de bâtiments en nombre plus ou moins important selon les lieux. En plus de l'église, il y a toujours la Mairie et souvent l'Ecole et deux ou trois autres édifices intéressants à mettre en valeur.

C'est sur ces bâtiments qu'il s'agit de montrer comment le patrimoine peut être pris en compte.

Des restaurations de qualité, des rénovations valorisantes, des projets de création architecturale soucieux de composer avec l'existant, notamment en cœur de bourg, doivent être mis en œuvre.

Non seulement ils participeront directement à la sauvegarde de nombreux bâtiments ou espaces et renforceront le caractère remarquable d'un village, mais encore ils serviront d'exemples aux particuliers qui verront qu'ils ne sont pas les seuls à qui un effort est demandé.

Action sur l'espace public

Au-delà des opérations « classiques » sur les espaces publics (aménagement de trottoirs, des places, de la voirie etc.) certaines opérations plus spécifiquement champenoises sont à noter. Elles sont souvent de l'ordre du décor.

Le décor urbain est important. Il ne peut reposer uniquement sur le fleurissement. En terre de Champagne d'autres aspects peuvent être beaucoup plus judicieusement développés. Tel est le cas de nombreux pressoirs, évoqués précédemment, et qui sont dorénavant utilisés comme décor urbain par les municipalités alors qu'ils n'avaient plus de fonction en tant qu'outil de travail.

Certains, placés stratégiquement à la vue du plus grand nombre sur les places, aux carrefours, près des lieux de production, etc. renforcent l'image et le caractère des bourgs et rappellent leur vocation viticole. Ce lien entre le décor et le territoire est toujours important. Il est toujours préférable à un décor neutre, passe-partout.

Les circuits communaux

Différents types de circuits sont mis en œuvre dans les villages. Bien évidemment les principaux portent sur les maisons de producteurs mais certains mêlent à cette indication commerciale des points de vue et des éléments patrimoniaux intéressants.



Signalétique, Fontaine-Denis-Nuisy avec réemploi d'un pupitre de remuage

Des circuits hors des villages peuvent aussi être mis en oeuvre, sur la thématique du patrimoine viticole. C'est par exemple le cas dans l'Aube et plus particulièrement dans la commune de Courteron, qui a conçu un parcours de huit kilomètres autour de douze cadoles. Ce circuit touristique pédestre permet à un large public de découvrir cette architecture très spécifique et témoin d'une époque et d'une pratique. Cela a permis d'inventorier tous ces édifices, de constater leur état de conservation et à terme de les entretenir et de les valoriser en sensibilisant le public à leur avenir.

Mise en valeur de certains bâtiments remarquables

Dans certains bourgs ce sont de véritables circuits touristiques, autour de quelques immeubles remarquables, qui sont élaborés. Il est important que cette initiative soit étendue à l'ensemble du territoire.



Panneau signalisant l'habitation de style Art Nouveau ayant appartenu à la famille Lalière à Aÿ



Cette commune a choisi de signaler les édifices remarquables pour son histoire, ainsi elle a apposé cette plaque expliquant la localisation de la dernière maison de paille de la commune, Broyes

Fleurissement

Certaines communes mettent en valeur leur village à travers des opérations de fleurissement. Le concours « Villes et villages fleuris » a pour vocation de promouvoir et d'encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie. Ce label attribue une série de Fleurs (de une à quatre) à la commune.



Panneau explicatif sur la commune de Montgenost

En demeurant dans la thématique de la nature, on pourrait imaginer quelque chose de plus champenois autour des cépages et des différentes étapes de développement d'un vignoble depuis sa plantation jusqu'à la vendange. Si les vignerons et leurs concitoyens sont habitués aux cépages, à leur localisation et à leur utilisation seul ou en assemblage, les visiteurs le sont-ils autant ? Tout cela pourrait donner lieu à des opérations qui renouvellent, dans une vision locale, tout ce que l'on peut faire autour des fleurs et plantes.

Mise en place de moyens d'accompagnement

Les politiques incitatives ont encore plus de poids lorsqu'elles sont accompagnées concrètement par des aides et des subventions soit directes soit encore à travers des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Le rôle des communes est sur ce point très important. Or sur la question de la préservation et de la conservation du patrimoine vernaculaire les mesures incitatives jouent un rôle important. Ce sont elles qui peuvent modifier l'utilisation de certains matériaux, en privilégiant les matériaux d'usages locaux de qualité, aux matériaux standards et bas de gamme.

4. Les politiques à mettre en œuvre

Pour valoriser le patrimoine bâti existant, plusieurs mesures peuvent être déployées. Certaines viennent en complément d'actions déjà engagées, d'autres sont liées à la question de l'usage des bâtiments. En effet, c'est en étant utiles, en étant intégrés au circuit des échanges et des activités que les bâtiments sont entretenus et donc naturellement préservés.

a. Redonner une fonction actuelle au bâti ancien, rechercher de nouvelles affectations pour lutter contre le phénomène d'abandon

Le patrimoine vernaculaire bâti ne peut être pérenne que s'il a une fonction et un usage. Il faut donc trouver des solutions pour réadapter les anciens bâtiments à des usages plus modernes tout en respectant leur caractère traditionnel. Cela est vrai pour les locaux liés à la production mais aussi pour d'autres éléments patrimoniaux qui se trouvent dans les bourgs et villages.

Plutôt que de détruire et de reconstruire des bâtiments modernes, souvent peu intégrés à leur environnement, il serait opportun de favoriser le réemploi du bâti ancien.

Le changement d'affectation et les nouvelles utilisations d'anciens bâtiments permettent d'éviter leur déshérence et leur destruction. Une réutilisation réussie permet ainsi de garder en état des bâtiments typiques et facteurs d'identité du territoire. Mais ceci posé, force est de reconnaître que toute adaptation n'est pas toujours aisée. Les bâtiments créés pour des fonctions agricoles et viticoles ne sont pas toujours adaptés notamment à des fonctions de type tertiaire. Un exemple avec les ouvertures ; conserver ces dernières est souvent difficile par exemple pour les anciens espaces qui recevaient des animaux (écuries, bergeries, étables). Ce type de bâtiment n'est adapté ni pour l'habitat, ni pour les activités. Les anciennes écuries qui existaient dans beaucoup d'exploitations sont dépourvues de fenêtres. Il convient alors d'agir avec circonspection si l'on ne veut pas détruire l'ordonnance et l'aspect du bâtiment, car dans ce cas il peut être préférable de construire du neuf.

Des locaux fonctionnels ont déjà été transformés en habitations ou en locaux d'accueil du public et espaces de vente, d'anciennes exploitations deviennent des gîtes et s'orientent vers le tourisme viticole. Un relevé de tous ces nouveaux usages à l'échelle de toute l'aire du Champagne permettrait d'avoir un outil d'appréciation des bonnes et mauvaises pratiques et de mettre en avant les bons exemples à suivre.

Réutilisation des bâtiments à usage d'accueil

La Champagne n'était pas anciennement, en dehors de ses grandes métropoles, une destination touristique. Les équipements dans ce domaine sont donc encore peu nombreux, même si une démarche sur l'ensemble du territoire est entamée pour favoriser l'accueil des visiteurs.



Exemple d'un hôtel particulier transformé en hôtel de luxe, Aÿ

De nos jours se développent des formes de tourisme beaucoup plus proche du terroir et de la nature. La demande vers l'authentique est de plus en plus développée. Le tourisme rural tend donc à s'accroître.

Dans ce contexte la réutilisation de maisons anciennes a toute sa place. Elles sont le lieu tout désigné pour créer des *gîtes ruraux*.



Gîte rural réalisé dans une ancienne ferme de bourg, Bouzy



Gîte rural à Baroville

Réutilisation d'une ferme en lieu d'activité

L'usage est de plus en plus fréquent d'adapter les anciens locaux agricoles, non adaptés aux techniques modernes, à d'autres activités.



Ancien bâtiment fonctionnel transformé en bureaux dans le petit Château de Ludes



Ferme transformée en coopérative dans les années 1956, Ville-sur-Arce

Dans cet exemple la structure ancienne se lit toujours et le changement de fonction s'inscrit dans une continuité naturelle qui permet aux bâtiments de ne pas être dénaturés.

Réutilisation d'anciens équipements publics devenus obsolètes

L'exemple d'un ancien lavoir

Ce lavoir, devenu inutile, a été réhabilité pour accueillir une nouvelle fonction, celle de musée viticole.



Musée de la vigne, réhabilitation d'un ancien lavoir, Argentolles



Petit « musée » au fond d'un lavoir, Monthelon

Réutilisation d'anciens pressoirs

Les anciens pressoirs ou centre de pressurage sont aussi affectés, bien qu'élément de la production, par les évolutions technologiques et certains sont abandonnés.

Pourtant du fait même de leur ancienne fonction ils sont importants pour l'identité des lieux. Le problème de leur reconversion n'est donc pas à négliger.

Ils peuvent, eux aussi, trouver une nouvelle utilisation en étant réemployés comme lieux de stockage ou comme espace de vente et d'accueil. Ces bâtiments avec leurs caractéristiques architecturales pourraient aussi devenir des lieux de valorisation du Champagne, de l'ensemble de la profession et du territoire de l'aire AOC en devenant par exemple des bâtiments d'exposition, voire des musées.

b. Ajouter un volet patrimonial au tourisme viticole

Il est important de noter qu'un tourisme viticole existe déjà, notamment autour de la route touristique du Champagne et de l'ouverture de nombreuses caves.



Cour intérieure du musée de la vigne au Mesnil-sur-Oger

Cependant il ne faudrait pas négliger l'aspect patrimoine bâti. La route touristique du Champagne pourrait être ainsi développée et servir d'itinéraire et de parcours sur la thématique de la découverte, de la sensibilisation et la valorisation du patrimoine bâti viticole. Ainsi en même temps que l'ouverture des caves et le parcours entre les villages, une signalétique pourrait expliquer les traits caractéristiques d'un bâtiment traditionnel. En effet certaines communes ont un réel potentiel par l'ancienneté et l'intérêt de leur bâti.

De très nombreux éléments issus d'anciens savoir-faire peuvent contribuer à ce tourisme viticole.

Des exemples de valorisation d'objet : une pratique qui s'observe dans de nombreux villages dans l'aire d'appellation.



Bouteille signalant l'entrée d'agglomération, Neuville-sur-Seine



Pupitre de remuage, Nogent-l'Abbesse



Hotte de vendange, Nogent-l'Abbesse

Mais le volet patrimonial du tourisme viticole peut aussi reposer sur la toponymie et les enseignes ou des événements plus locaux.



Installation pour la fête du Champagne, Montgueux



Enseigne représentant le travail de la taille, Ludes

Quant aux communes viticoles elles peuvent aussi lorsqu'elles doivent baptiser une rue, rester en relation avec leur activité plutôt que de choisir des noms « neutres » sans rapport avec le territoire.



Nom de rue, Bethon

Les monuments commémoratifs liés à l'histoire du vignoble



Buste de Gaston Poittevin, fondateur et président du Syndicat général des vignerons de Champagne, Cumières

Les lieux de mémoire



Cellier aux moines, lieu de rassemblement lors de la révolte de 1911, Bar-sur-Aube

Il est important de noter qu'une politique globale devra être engagée pour développer ce tourisme viticole et patrimonial. En effet il faut autant préserver le cadre naturel et bâti des

Paysages de Champagne d'un tourisme mal contrôlé, que de respecter la volonté de chacun d'accueillir ou non des visiteurs. Une politique globale regroupant les différents acteurs touristiques du territoire permettra de mener des actions cohérentes et efficaces sur l'ensemble de l'AOC.

c. Travailler avec les autres acteurs pour une valorisation optimale

Le risque majeur pour le patrimoine rural vient des mauvaises rénovations et restaurations qu'il peut subir. On peut y remédier par une formation, aux caractères spécifiques de ce patrimoine vernaculaire, des professionnels du bâtiment. La formation de ces professionnels, à la spécificité de ce patrimoine, permettrait de faciliter les restaurations respectueuses de son identité. On constate que les techniques traditionnelles de restaurations se perdent avec le départ des artisans. La question de la transmission des savoirs faire traditionnels se pose en Champagne, comme en d'autres lieux, mais peut être avec plus d'acuité dès lors que la Champagne reçoit de nombreux visiteurs qu'elle ne peut décevoir.

Une réflexion avec les Chambres de métiers et les artisans encore en activité doit accompagner la politique patrimoniale. Des restaurations de qualité sont déjà menées et devraient être mises en exergue, pour entraîner une dynamique positive comme par exemple le « Label façade Marne ».

Une autre réflexion peut être engagée, car là aussi les exemples abondent en France, avec le personnel pédagogique. Faire aimer et comprendre le patrimoine vernaculaire peut accompagner l'enseignement théorique des sciences sociales et économiques et dans le parcours d'études des futurs vigneron.

Les acteurs concernés par le patrimoine sont innombrables. Il faut s'en réjouir dès lors que l'on peut les faire agir de manière conjointe. Dans l'optique d'une véritable dynamique et non d'un quelconque conservatisme. Le patrimoine est un vecteur de développement tant individuel que collectif. Tous les acteurs, publics et privés, doivent donc oeuvrer dans la même direction.

Conclusion

Arrivé au terme de cette étude sur le patrimoine vernaculaire de la Champagne viticole, force est de reconnaître que même s'il est encore assez mal connu, il est loin d'être négligeable.

En effet cette étude a permis de mettre en avant, d'après la typologie classique, des types particuliers au monde viticole champenois, notamment celui de la maison vigneronne. Cette structure, où habitat et production se mêlent, montre bien que la culture de la vigne a une incidence sur le bâti, tant dans ses formes que dans l'organisation des bâtiments sur la parcelle. Cela rejoint la caractéristique principale du patrimoine rural de proximité, qui est d'être fonctionnel et conçu pour accueillir un type précis de production. Cette liaison du patrimoine bâti champenois au produit Champagne et aux fonctions que cette production a suscitées, est un élément fort pour l'identité du territoire et un argument pour mettre en valeur l'interrelation existant entre les paysages naturels de vigne et les paysages bâtis.

Les paysages de vignoble ont conditionnés le bâti. Leur diversité, notamment à travers la structuration de la filière vitivinicole entre petits producteurs et grandes Maisons, a permis l'existence d'une grande diversité de patrimoines. Au-delà des structures de production, de type maisons vigneronnes des récoltants-manipulants, on retrouve sur l'ensemble du territoire des maisons de négoce, des édifices modélisés de certaines grandes Maisons avec un style architectural propre, de l'habitat ouvrier, des bâtiments de production (vendangeoirs), mais aussi de petits éléments, humbles témoins d'une pratique révolue de la culture de la vigne (cabanes de vigne, bassins de sulfatage, etc.).

La diversité et la richesse du patrimoine vernaculaire champenois, au-delà des particularités communes, sont dues aux spécificités de certains terroirs. Cela s'explique par la convergence d'une part de l'histoire, d'autre part du fait de la nature du sol et des matériaux qu'il produit et enfin d'une viticulture qui parfois partage le terroir avec les cultures céréalières. Tout cela a des incidences sur le bâti. On retrouve par exemple des terroirs où l'utilisation de la brique ou des pans de bois est plus marqué, où les bâtiments ont un autre ordonnancement sur la parcelle (maisons à pignon sur rue par exemple), où le bâti est de type « ferme agricole » avec une structure plus lâche, etc. Cette diversité est actuellement un vecteur positif puisqu'elle permet d'avoir des paysages, qui tout en ayant un fond commun le vignoble, peuvent être différents et se renouveler. Cette richesse doit être valorisée.

Malheureusement ces spécificités et particularités sont encore peu identifiées, mal connues et donc encore trop peu valorisées. Cela tient au fait que le patrimoine vernaculaire n'est encore que peu étudié et donc peu compris. Comme ailleurs en France cette méconnaissance du patrimoine de proximité a causé des dégâts. Un certain laisser aller a déjà entraîné la disparition de certains éléments ou le mauvais entretien de certains autres. Des restaurations plus ou moins abusives se sont rajoutées à ces premiers risques et sont venues encore plus fragiliser ce patrimoine identitaire. La relation forte entre ce patrimoine et le Champagne trouve aussi des aspects négatifs dans l'histoire du territoire. C'est en effet, notamment pour le début du XX^e siècle, un territoire de passage, d'invasions, de guerres et de destructions qui a créé un rapport particulier avec le patrimoine. La culture de l'ancien n'y est pas aussi développée que dans d'autres régions puisque beaucoup de constructions sont en fait assez récentes. Il y a peut être en cette région plus une culture de la reconstruction que de la sauvegarde de l'existant.

Ce constat, un peu alarmiste, ne doit pas faire croire que le respect du patrimoine de proximité et de son caractère est synonyme d'immobilisme, de passéisme et d'une volonté de figer et de le muséifier. Au contraire. La particularité de ce patrimoine est d'être fonctionnel, donc d'être toujours en adéquation avec les usages de son temps. Il convient donc de faire évoluer et d'adapter ce patrimoine aux besoins actuels. Un bâtiment ne peut être vivant et éviter la ruine, qu'en étant utilisé. L'enjeu est donc de le faire correspondre aux utilisations actuelles tout en respectant ses caractéristiques et son sens. Prendre en compte le patrimoine identitaire et sa diversité, peut permettre des politiques d'aménagement novatrices. Ce patrimoine est un des vecteurs de l'aménagement et du développement local. Il doit y avoir un nécessaire équilibre entre les constructions contemporaines et l'existant. C'est ainsi qu'un territoire garde ou non son identité et la renforce. L'adaptation ne doit pas être limitée à la création ou à la rénovation des bâtiments en prenant comme seul critère celui de la mode et parfois du désir de paraître. Le bâti doit s'inscrire dans la continuité. Si pendant longtemps les moyens ont manqué pour mener de telles politiques, car seuls les monuments historiques étaient pris en compte notamment à travers les servitudes qu'ils imposent, désormais le droit de l'urbanisme permet aussi d'intégrer le patrimoine ordinaire et de s'en servir pour valoriser et développer le territoire. Certaines collectivités locales l'ont déjà compris. Il revient donc aux autres de se servir de ces premières expériences comme modèles.

Le pari de ces prochaines années sera de prendre en considération la très grande diversité du patrimoine vernaculaire et de s'en inspirer pour mener des opérations d'aménagement exemplaires.

Bibliographie

DION Roger, *Histoire de la vigne et du vin en France, des origines au XIX^{ème} siècle*, Flammarion, Paris, 1977

DION Roger, *Grands traits d'une géographie viticole de la France*, Revue d'histoire de la philosophie et d'histoire générale de la civilisation, Paris, janvier-mars 1944

DOREL-FERRE Gracia (dir.), *Le patrimoine des caves et des celliers*, Actes du colloque de l'APIC, mai 2002, CRDP Champagne-Ardenne et APIC, 2006

DOYON et HUBRECHT, *L'architecture rurale et bourgeoise en France*, 4^{ème} édition, Dominique Vinent et compagnie éditeurs, Paris, 1976

DUTERTRE, Pascal *Paysages urbains, une France intime*, ed. Le Moniteur, Paris, 2007

GAUTHIEZ Bernard, *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Monum-Editions du Patrimoine, Paris, 2003

LACHIVER Marcel, *Vins, vignes, vigneron, histoire du vignoble français*, Fayard, Paris, 1988

NIVAT Maurice, *L'architecture rurale en Haute-Marne*, Champagne-Ardenne, 1976

PARAIN Charles, *La maison vigneronne en France*, Art et Traditions Populaires

PEUDON Jean-Louis, *Aux origines d'un département l'Aube en Champagne*, Dominique Guéniot éditeur, Langres 2003

ROYER Claude, *Champagne-Ardenne, l'architecture rurale française*, Editions A Die, sans date

ROYER Claude, *Les vigneron usages et mentalités des pays de vignobles*, Espace des Hommes, Berger-Levrault, Paris, 1980

TROCHET Jean-René, *Maisons paysannes en France*, Créaphis, Paris, 2006